



Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10278

Mardi/Mercredi 30-31 Juillet 2024

Sa Majesté le Roi adresse un Discours à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône

Les défis auxquels est confronté notre pays nous commandent de redoubler d'efforts et de vigilance, de concevoir des solutions innovantes, de subordonner les modèles de gestion aux règles de bonne gouvernance

■ *La préservation de l'eau est une responsabilité nationale qui engage toutes les institutions et tous les acteurs. Ce devoir incombe également à tous les citoyens*

■ *Nous tenons à souligner de nouveau qu'aucune négligence, aucun retard, aucune mauvaise gestion ne sont tolérés dans une question aussi cruciale que l'eau*



Nos vœux

A l'occasion de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône de ses glorieux Ancêtres, le groupe Ittihad Presse, publiant les quotidiens « Al Ittihad Al Ichiraki », « Libération » et le site « Anwar presse » présente ses vœux les plus sincères au Souverain et au peuple marocain et implore le Très-Haut de renouveler pareille occasion pour Sa Majesté dans la santé et la quiétude et de Le combler en les personnes de S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan, S.A.R. la Princesse Lalla Khadija, S.A.R. le Prince Moulay Rachid et l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale.

Sa Majesté le Roi adresse un Discours à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône

Les défis auxquels est confronté notre pays nous commandent de redoubler d'efforts et de vigilance, de concevoir des solutions innovantes, de subordonner les modèles de gestion aux règles de bonne gouvernance

Ce que Nous avons d'ores et déjà réalisé nous donne de l'assurance pour aborder l'avenir avec optimisme

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé, lundi, un Discours à Son peuple fidèle à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux Ancêtres. Voici le texte intégral du Discours Royal:

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple, C'est avec une immense fierté que nous commémorons aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de Notre Accession au Trône.

Nous rendons grâce à Dieu pour les nombreux acquis que Nous avons accumulés au fil de ces années et pour les multiples réalisations que Nous avons accomplies en matière de réformes politiques et institutionnelles et en ce qui concerne la consolidation de l'identité marocaine.

Nous avons également lancé bon nombre de projets économiques et développementaux et de programmes sociaux qui visent à garantir la cohésion sociale et à assurer l'accès des citoyens aux services de base.

Nous nous sommes en outre attaché à consacrer l'intangibilité de l'intégrité territoriale et à conforter la place du Maroc en tant qu'acteur influent et partenaire responsable et fiable aux niveaux régional et international.

Certes, ce que Nous avons d'ores et déjà réalisé nous donne de l'assurance pour aborder l'avenir avec optimisme.

Mais les défis auxquels est confronté notre pays nous commandent de redoubler d'efforts et de vigilance, de concevoir des solutions innovantes, de subordonner les modèles de gestion aux règles de bonne gouvernance.

L'un de ces défis majeurs est la problématique de l'eau, qui ne cesse de se complexifier du fait de la sécheresse, de l'impact du changement climatique et

de la croissance naturelle de la demande. Cette situation est également imputable au retard accusé dans la réalisation de certains projets programmés dans le cadre de la politique de l'eau.

De fait, six années consécutives de sécheresse ont profondément affecté les réserves hydriques et les eaux souterraines, rendant la situation hydrique plus précaire et plus complexe.

Pour faire face à ces conditions dont pâtissent de nombreuses régions, surtout en milieu rural, Nous avons donné Nos Directives aux autorités compétentes pour qu'elles prennent les mesures urgentes et novatrices nécessaires afin de prévenir la pénurie d'eau.

De plus, Nous n'avons eu de cesse de souligner la nécessité d'une mise en œuvre optimale des différentes composantes du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027, lequel a contribué, par la grâce de Dieu, à atténuer la gravité de la situation hydrique.

Vu l'accroissement des besoins et des contraintes, Nous insistons sur l'impératif d'une mise à jour continue des leviers de la politique nationale de l'eau et sur la définition d'un objectif stratégique, quelles que soient les circonstances: garantir l'eau potable à



La préservation de l'eau est une responsabilité nationale qui engage toutes les institutions et tous les acteurs. Ce devoir incombe également à tous les citoyens

tous les citoyens et couvrir 80% au moins des besoins d'irrigation sur tout le territoire national.

A cet égard, il est indispensable de parachever le programme de construction des barrages, en donnant la priorité aux projets programmés dans les régions connaissant d'importantes précipitations.

En accord avec Notre Vision stratégique volontariste et ambitieuse, Nous appelons à accélérer la réalisation des grands projets de transfert d'eau entre les bassins hydrauliques, en assurant la connexion entre le bassin de Oued Laou-Larache et Loukous et celui de Oued Oum Er-Rbia, en passant par les bassins Oued Sebou et Bouregreg.

Ces projets permettront l'exploitation d'un milliard de mètres cubes d'eau qui se perdaient dans la mer et garantiront une répartition spatiale équilibrée des ressources hydriques nationales.

Par ailleurs, la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer doit être accélérée, selon le programme arrêté à cet effet pour assurer la mobilisation annuelle de plus de 1,7 milliard de mètres cubes.

A l'horizon 2030, le Maroc pourra ainsi couvrir plus de la moitié de ses besoins en eau potable à partir de ces

stations, irriguer d'importantes superficies agricoles et renforcer de cette manière sa sécurité alimentaire.

C'est le cas de la station de dessalement de Casablanca, le plus grand projet du genre en Afrique et la deuxième installation au monde qui sera alimentée à 100% en énergie propre.

Le plus grand défi reste la réalisation des stations programmées et des projets d'énergies renouvelables y afférents, dans les délais fixés et sans aucun retard.

Pour produire de l'eau, les stations de dessalement doivent être alimentées avec de l'énergie propre. C'est pourquoi il faut accélérer la réalisation du projet d'interconnexion électrique qui vise à acheminer l'énergie renouvelable, à partir des Provinces du sud, vers le Centre et le Nord.

A cet égard, Nous appelons au développement d'une industrie nationale de dessalement de l'eau, à la création de filières de formation d'ingénieurs et de techniciens spécialisés, à l'encouragement de la constitution d'entreprises nationales spécialisées dans la réalisation et l'entretien des stations de dessalement.

A ce propos, Nous tenons à souligner de nouveau qu'aucune négligence,



À l'horizon 2030, le Maroc pourra ainsi couvrir plus de la moitié de ses besoins en eau potable à partir de ces stations, irriguer d'importantes superficies agricoles et renforcer de cette manière sa sécurité alimentaire



Nous appelons énergiquement à davantage de coordination et de cohérence entre la politique hydrique et la politique agricole, surtout pendant les périodes de pénurie



Nous tenons à souligner de nouveau qu'aucune négligence, aucun retard, aucune mauvaise gestion ne sont tolérés dans une question aussi cruciale que l'eau

aucun retard, aucune mauvaise gestion ne sont tolérés dans une question aussi cruciale que l'eau.

Cher peuple,

Eu égard aux efforts déployés pour assurer l'accès de tous à l'eau, nous devons nous dire la stricte vérité au sujet de la rationalisation de l'utilisation de l'eau : il est, en effet, totalement insensé de dépenser des dizaines de milliards pour la mobilisation des ressources hydriques alors que des formes de gaspillage et de mésusage de l'eau persistent.

De fait, la préservation de l'eau est une responsabilité nationale qui engage toutes les institutions et tous les acteurs. Ce devoir incombe également à tous les citoyens.

A cet égard, Nous appelons les autorités compétentes à plus de fermeté dans la protection du domaine public hydraulique, à l'opérationnalisation de la police de l'eau, à la lutte contre le phénomène d'exploitation abusive et de pompage anarchique des eaux.

De même, outre la généralisation de l'irrigation goutte-à-goutte, Nous appelons énergiquement à davantage de coordination et de cohérence entre la politique hydrique et la politique agricole, surtout pendant les périodes de pénurie.

Dans le même cadre, Nous donnons Nos orientations pour l'adoption d'un programme plus ambitieux de traitement et de réutilisation des eaux. De fait, les volumes ainsi traités peuvent représenter une source importante pour couvrir les besoins des secteurs de l'irrigation, de l'industrie et d'autres activités.

Enfin, Nous tenons à souligner la nécessité d'encourager l'innovation dans le domaine de gestion de l'eau et de mettre à profit les nouvelles technologies y afférentes.

S'agissant des provinces du Sud du Royaume, force est de constater que les stations de dessalement réalisées ont contribué à insuffler une forte impulsion au développement socio-économique de la région.

Aussi, Nous orientons vers l'extension de la station de Dakhla et le relèvement futur de la capacité de production des autres stations. Pour cela, il convient d'exploiter le grand potentiel en énergies propres que recèlent ces provinces afin de satisfaire les besoins des populations et répondre aux exigences des secteurs productifs comme l'agriculture, le tourisme, l'industrie et bien d'autres filières.

Cher peuple,

L'intérêt que Nous attachons aux affaires internes de notre pays ne saurait Nous détourner de la tragédie du peuple palestinien frère.

Aussi, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous avons œuvré à l'ouverture d'une voie inédite pour acheminer des aides alimentaires et médicales urgentes à nos frères à Gaza.

Avec le même engagement responsable, Nous continuons à appuyer les initiatives constructives visant à trouver des solutions



pratiques pour la conclusion d'un cessez-le-feu concret et durable et le redressement de la situation humanitaire.

De plus, l'aggravation de la situation dans la région exige de sortir de la logique de gestion de crise en faveur de la recherche d'une solution définitive à ce conflit, selon l'optique suivante :

Premièrement : Si parvenir à la cessation des hostilités à Gaza est une priorité urgente, ceci doit se faire en parallèle avec l'ouverture d'un horizon politique susceptible d'instaurer une paix juste et durable dans la région.

Deuxièmement : Le recours aux négociations pour ressusciter le processus de paix entre les parties palestinienne et israélienne impose de barrer la route aux extrémistes de tous bords.

Troisièmement : La sécurité et la stabilité ne seront totalement insaturées dans la région que si cette dynamique est inscrite dans le cadre de la Solution à deux Etats, aux termes de laquelle Gaza est partie intégrante des territoires de l'Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods Oriental comme capitale.

Cher peuple,

Concourir à l'essor de la Nation, à la défense de ses intérêts supérieurs et de ses Causes justes est une responsabilité qui échoit



La sécurité et la stabilité ne seront totalement insaturées dans la région que si cette dynamique est inscrite dans le cadre de la Solution à deux Etats, aux termes de laquelle Gaza est partie intégrante des territoires de l'Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods Oriental comme capitale

à l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

A ce propos, Nous tenons à exprimer la fierté que Nous inspirent les efforts déployés par toutes les forces vives de la Nation et les acteurs nationaux, publics et privés, pour assurer au pays progrès et développement.

C'est aussi l'occasion pour Nous de rendre un hommage particulier à Nos Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à l'Administration territoriale, à la Sécurité nationale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection civile, toutes composantes confondues, pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, à défendre l'unité nationale et à préserver la sécurité et la stabilité du pays.

A cet égard, Nous nous recueillons avec ferveur à la mémoire des valeureux martyrs de la Nation, au premier rang desquels Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde.

Pour conclure, il n'y a rien de mieux qu'un verset du Saint-Coran où Dieu décrète : « Dieu a fait descendre du ciel une eau par laquelle Il fait revivre la terre après sa mort ». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaïkoum wa rahmatoullah wa barakatouh".

L'implication des mollahs iraniens et caporaux algériens dans le soutien au polisario provoque l'ire de Washington et de Paris

Le général américain Langley tance les autorités civiles et militaires d'Alger



Une fois encore, un constat édifiant de l'indigence intellectuelle, de l'ignorance affligeante des règles du droit international, des relations internationales, de la diplomatie et de la géopolitique mondiale qui caractérisent la gestion des affaires tant nationales ayant trait à son propre pays et à sa population qu'internationales relatives aux échanges, à la coopération et aux partenariats, de l'équipe politico-militaire qui préside aux destinées du peuple algérien, par ailleurs valeureux et laborieux.

La menace de déstabilisation et d'infiltration terroriste dans la région nord-africaine, le Sahel, de même que partout au niveau de l'ensemble du continent africain, commence à prendre forme avec les manœuvres déployées par les mollahs iraniens qui ont saisi l'occasion de l'aveuglement jusqu'au-boutiste de la junte militaire algérienne pour son projet séparatiste au Sahara marocain, chimère de l'accession iranienne par les armes à la façade atlantique, en vue de prendre pied dans l'ensemble régional nord-africain, à l'instar de ce qu'ils ont fait et continuent de faire au Moyen-Orient.

D'après le quotidien allemand « Der Tagesspiegel », Téhéran fournit aux séparatistes du polisario, par l'entremise des généraux algériens, un arsenal militaire de plus en plus consistant comportant notamment des missiles sol-air, des mortiers Hawn de type HM16 de même que des drones.

Là-dessus, le média allemand rapporte avec moult précisions que le régime des mollahs fournit également des missiles sol-air et chapeaute des formations et stages d'entraînement au profit des milices et mercenaires de l'entité séparatiste du polisario avec l'assistance agissante du Hezbollah chiite et la bénédiction manifestement bienveillante des dirigeants et services de sécurité algériens.

La publication panafricaine « La Revue Afrique », pour sa part, indique que les séparatistes du polisario avaient publié tout récemment une vidéo présentant des mercenaires de cette entité s'affairant dans des entraînements à l'usage des mortiers Hawn de type HM 16, lesquels, précise ce média, figurent dans un contrat signé avec Téhéran par les responsables algériens au profit, bien entendu, des mercenaires polisariens. En outre, dans une autre vidéo, les séparatistes présentent un drone en prétendant l'utiliser essentiellement dans des missions de reconnaissance.

Il est à rappeler, à cet égard, que c'est précisément le soutien logistique, entre autres, aux séparatistes du polisario qui a justifié la rupture par le Royaume du Maroc de ses relations diplomatiques avec l'Iran en 2018. Rabat avait affirmé être en possession de rapports précis et détaillés avec à l'appui des photos de satellites montrant des réunions en Algérie des milices polisariennes avec des éléments du Hezbollah...

D'autre part, l'on observera, comme

l'ont relayé plusieurs médias au fait de ce conflit artificiel, que le Maroc avait multiplié les mises en garde aux dirigeants algériens contre ce processus d'entrisme chiite dans la région maghrébine et nord-africaine, qui échappait tant bien que mal à l'influence galopante du régime des mollahs.

Par ailleurs, l'Algérie a exprimé tout récemment « sa profonde désapprobation » à l'encontre d'une « décision » qualifiée par la diplomatie algérienne d'« inattendue » du gouvernement français se rapportant au soutien de ce dernier à l'initiative d'autonomie du Royaume du Maroc quant à la résolution du conflit artificiel autour du Sahara marocain.

Le ministère des Affaires étrangères algérien a indiqué dans un communiqué publié par l'APS que « cette décision a été communiquée officiellement aux autorités algériennes par les autorités françaises ces derniers jours ».

En fait, il s'agirait plutôt d'un avertissement de la part de Paris concernant la facilitation par les dirigeants algériens de l'infiltration iranienne dans la région, le soutien français au plan marocain d'autonomie au Sahara étant acquis depuis longtemps.

Dans cette même veine, le président algérien Abdelmajid Tebboune - chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale - a accueilli à Alger le Général Michael Langley, chef du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique

(AFRICOM), dans le cadre d'une visite surprise à la tête d'une importante délégation militaire américaine.

Cette visite d'une importance cruciale, eu égard au contexte de tensions de plus en plus exaspérées par les provocations, bien qu'insignifiantes sur le plan militaro-stratégique et des relations algériennes progressivement consolidées avec les mollahs chiites iraniens se caractérise par son urgence et son importance géostratégique avérée.

Lors de cette visite, le Général Langley, accompagné de l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, a eu des entretiens avec le général d'armée Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire (ANP) livrant aux autorités militaires comme au pouvoir politique un message clair et limpide, à savoir : toute aide apportée par l'Iran au polisario, organisation terroriste liée au Hamas, aux Houthis et au Hezbollah libanais, est inacceptable... Il s'agit ainsi d'une mise en garde américaine sans équivoque contre toute forme d'escalade pouvant provenir du soutien iranien et algérien au polisario et à d'autres organisations terroristes au Sahel et en Afrique.

Somme toute, en voulant se faire une raison d'ancrer dans la psychologie collective des Algériens l'idée de leur fantasmagorique confrontation à « l'ennemi Maroc », les caporaux algériens ne font qu'accélérer leur chute...

Rachid Meftah

Rachid Khaless : *Le calcul de l'écrivain est tout autre : il aspire à faire œuvre d'une matière qu'est la vie*

Entretien

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre. Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices. Artiste et écrivain, Rachid Khaless est enseignant à l'université Mohammed V, à Rabat. Il a notamment publié en 2004, chez l'Harmattan, le recueil de poésie *Cantique du désert*, préfacé par Abdellatif Laâbi.



Libé : **Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?**

Rachid Khaless : J'ai soumis deux fictions à deux éditeurs marocains : Pour qu'Allah aime Lou Lou et Quand Adam a décidé de vivre. Le hasard a voulu que ces deux romans soient publiés la même année, 2015, successivement par Marsam et La Croisée des chemins. J'avais auparavant été révélé au public à travers deux recueils de poésie publiés en 2004 et 2009 à Paris. Il s'agit de *Cantiques du désert* et de *Dissidences*. Les lecteurs ont découvert le poète avant le romancier ! Vous l'aurez remarqué, le temps de la création n'est pas le temps de la publication ! L'Eden de grand-mère est un roman de jeunesse qui pourrait être publié dans un an ou deux.

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ?

Le romancier est d'abord lecteur. Jeune étudiant, j'ai lu des classiques : Balzac, Flaubert ou Proust. L'émerveillement que je ressentais devant une page de Flaubert n'avait pas d'égal. La phrase bien frappée, la puissance de l'image, la rigueur de la composition : tout ça me laissait sans voix. Mais le créateur que j'admire le plus est, sans conteste, Baudelaire. Ce poète a changé ma façon de voir le monde et la littérature. Il

y a moins d'une décennie, j'ai découvert d'autres magiciens de la narration : Zweig et Murakami. Plutôt que de parler d'influence, j'évoquerais la notion de confluence.

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à ses contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

Il est des écrivains qui ont développé ces rituels, une discipline. Je n'en fais pas partie. J'ai développé un autre instinct : écrire partout où je me trouve ! Cette façon de faire est la fille de la nécessité. J'écris très rapidement. Absoluthob, mon troisième roman a été écrit en 25 jours ! Cela dit, je pars toujours d'une idée. Dès que j'ai l'idée, j'exécute le travail de rédaction de façon rapide. C'est ma façon de faire.

«Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable», dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969.

Le roman est l'échec de la vie, ai-je toujours dit. La narration magnifie la vie. Nos ancêtres ont toujours veillé à relier les faits et gestes de leur vie. Le romancier ne fait que cela : il se raconte des histoires ! Certes, il en tire du plaisir mais toute histoire naît de la nécessité. Un roman achevé est d'abord un texte nécessaire ! Le plaisir que j'éprouve à publier un texte roma-

nesque ou poétique est la conséquence d'un travail acharné sur les mots. Il y a jubilation à écrire, mais avant tout ça, il y a injonction d'écrire. Le premier lecteur d'un romancier ou d'un poète se trouve être lui-même !

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

En réalité, j'ai un peu répondu à ça dans la réponse précédente. Le récit, qu'il corresponde à un genre ou un autre ; c'est-à-dire la fiction ou l'autobiographie, réenchante la vie. De l'auteur au lecteur, a lieu une «arnaque» double. Devant le récit autobiographique, le lecteur cherche à retrouver le «mensonge» et devant le récit fictif, il espère retrouver la vérité des faits et la vraisemblance des personnages. Le calcul de l'écrivain est tout autre : il aspire à faire œuvre d'une matière qu'est la vie. Dans cette perspective, je suis peu proustien. Cependant, la littérature, œuvre de l'imagination, peut procurer au lecteur comme à l'auteur, une jouissance, voire un voyeurisme, qui brouille les cartes. L'arnaque en question pourrait s'énoncer dans cette formule : faire de la vie une fiction consentie et du récit une vérité admise. Telle ambiguïté est le propre même de la littérature. En effet, toute littérature émane de l'être et tend vers la beauté, là où elle existe et là où elle pourrait croître.

Le critique et écrivain Milan

Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

La certitude est la fille légitime du discours. Or, le roman, à rebours de cette certitude, opère dans une région féconde : celle de l'interrogation, de la crise, de l'ambiguïté. Le discours est la maladie de toute littérature, la nôtre en l'occurrence. Certains jeunes écrivains (par l'âge et par l'expérience) se réclament du réalisme le plus cru. J'essaie de comprendre leur motivation mais j'ai du mal à la justifier. La vérité, relative ou manichéenne, n'est pas la chasse gardée de l'écrivain. On en ferait un prophète, ce qu'il n'est pas ! Cette idée est aussi vieille que l'est le romantisme. J'incline à soutenir l'idée d'un écrivain artisan. Le menuisier travaille sur du bois ; le romancier ou le poète sur des mots. Si l'artisan produit à l'identique ses modèles, le créateur, qui façonne les mots, son véritable matériau, en renouvelle la forme et la fin, constamment. Cette région de l'entre-deux, du jamais-fini, de l'indécis même est, sans conteste, ce qui fait la qualité d'une œuvre littéraire. L'œuvre littéraire (belle) est son horizon, le chemin, fondamentalement ambigu, est son pélerinage, si j'ose dire.

Propos recueillis par Abdelkrim Mouhoub

Economie

BAD : 120 M€ en faveur du projet d'aménagement de la zone d'activités du port Nador West Med

Le Conseil d'administration du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un financement de 120 millions d'euros (M€) pour financer le projet d'aménagement de la zone d'activités du port Nador West Med (PAZAP-NWM).

Ce projet vise à promouvoir les chaînes de valeur, notamment exportatrices, afin d'accompagner le Royaume du Maroc dans la transformation de son modèle économique, d'améliorer le climat des affaires et de générer d'importants investissements qui stimuleront le développement social et économique de la région de l'Oriental, indique la BAD dans un communiqué. Il s'agit aussi de créer plus de 30.000 emplois à terme en amplifiant le volume des échanges commerciaux et des autres activités connexes dans la région de l'Oriental, notamment la province de Nador, ajoute la même source.

Le complexe portuaire industriel de NWM se déploie dans le cadre de la stratégie portuaire du Maroc. A l'horizon 2030, cette vision sectorielle ambitionne de renforcer l'intégration du système portuaire dans le réseau régional de transport, de consolider la compétitivité de l'ensemble de la chaîne logistique portuaire pour créer de la valeur et des emplois locaux, et partant, d'accélérer le développement économique et social de la région de l'Oriental, rapporte la MAP.

Dans cette perspective, la BAD avait, en 2015, approuvé, un premier financement de 112,8 M€ afin de contribuer au projet de construction de NWM.

Sept ans après, en 2022, ce premier projet a bénéficié d'un financement additionnel de 57 M€, en réponse aux effets économiques de la crise sanitaire qu'il a subis.

Dans une logique de développement intégré, la Banque a également approuvé, en 2023, un financement de 200 M€ pour construire l'autoroute Guercif-Nador et renforcer l'attractivité et la compétitivité logistique de la région de l'Oriental.

L'objectif de ce financement est de contribuer à connecter le futur port Nador West Med au réseau autoroutier du Maroc. Avec le nouveau projet d'aménagement de la zone d'activités du port, d'un montant de 120 M€, la contribution totale de la Banque à ce programme multimodal intégré atteindra près de 490 M€.

Sociétés de financement

Accélération des activités du crédit à la consommation et décélération de celles du crédit-bail en 2023



En 2023, l'activité des sociétés de financement a été marquée par une accélération de celle du crédit à la consommation et une décélération de celle du crédit-bail, selon Bank Al-Maghrib.

Au terme de l'année écoulée, « le total-actif des sociétés de financement a progressé de 5,5% à près de 135 milliards de dirhams, après 3,8% en 2022 », a indiqué la Banque centrale précisant que, sur ce total, l'encours des crédits à la clientèle, représentant environ 93% des emplois, a augmenté de 5,6% après 5,8% l'année passée.

D'après l'institution publique, qui a dévoilé récemment la 20ème édition de son rapport annuel sur la supervision bancaire - Exercice 2023, le volume d'activité des sociétés de crédit à la consommation, appréhendé par le total-bilan, a enregistré un accroissement de 8,8% contre 4,3% à 71,2 milliards de dirhams.

Représentant 92% de leurs emplois, les crédits ont vu leur encours brut s'établir, à fin 2023, à 73,2 milliards de dirhams, en hausse de 8,3% contre 6,8% une année auparavant. Sur ce total, les crédits à la consommation ont enregistré une hausse de 6,6% à 47,9 milliards et les opé-

rations de location avec option d'achat ont progressé de 11,7% à 25,3 milliards de dirhams.

Les prêts personnels (données de l'Association professionnelle des sociétés de financement), représentant 39% des prêts, se sont renforcés de 3,3% à près de 28 milliards de dirhams contre 6,1%. Ceux octroyés pour achat de véhicules, avec une part de 60%, ont augmenté de 9,4% après 8,8% en 2022.

S'agissant des sociétés de crédit-bail, leur total-actif s'est établi à 54,4 milliards de dirhams, marquant une hausse de 3,7% contre 4,6% en 2022. Cette progression résulte de celle enregistrée par les crédits, dont l'encours brut s'est apprécié de 3,8% à 57,3 milliards de dirhams, contre 4,6% en 2022.

Sur ce total, l'encours des opérations de crédit-bail mobilier, représentant 70%, a enregistré une hausse de 5,6% à 36,8 milliards alors que celui des opérations de crédit-bail immobilier a enregistré une reprise de 0,4% à 16,1 milliards après une baisse de 3,7% en 2022.

La production de crédit-bail s'est accrue en 2023 de 11,4% à 18,2 milliards 15, dont 83% sous forme de crédit-bail mobilier. Cette hausse a concerné le finance-

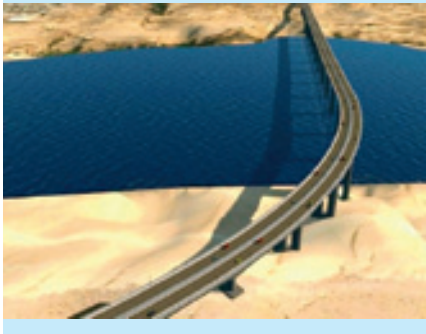
ment des voitures de tourisme (+12%) et des ordinateurs et matériels de bureau (+2%). En revanche, une baisse a été observée au niveau du financement des bâtiments et travaux publics (-6%) et des machines et équipements industriels (-1%).

Avec une part de 20%, la production bénéficiant au secteur des industries a reculé de 6% à 3,1 milliards de dirhams en relation avec la baisse des encours de crédits destinés au secteur des industries métallurgiques (-61% à 310 millions de dirhams) et des industries du textile, de l'habillement et du cuir (-23% à 185 millions de dirhams).

Les secteurs du commerce et du tourisme ont également observé une baisse de la production de crédit-bail respectivement de 9% à près de 2 milliards de dirhams et de 34% à 167 millions de dirhams. Pour leur part, les prêts de crédit-bail accordés au secteur du transport et communication ont progressé de 21% à 3,2 milliards de dirhams.

La production du crédit-bail immobilier a augmenté de 33% à 3,1 milliards et a concerné principalement les financements des immeubles industriels, des immeubles de bureaux et des hôtels et loisirs.

Laâyoune : Lancement de la construction du plus grand viaduc routier au Maroc



Le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, a procédé, dimanche, au lancement des travaux de construction du plus grand et long viaduc routier au Maroc sur Oued Sakia El Hamra au niveau de la voie de contournement de la ville de Laâyoune, pour un montant de 1,38 milliard de dirhams (MMDH).

Cet ouvrage d'art d'envergure, dont le lancement a été donné en présence notamment du wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, du directeur de la Direction provisoire d'aménagement de la RN1 de Tiznit à Dakhla, M'bark Fancha, et des élus, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la Glorieuse fête du Trône, fait partie du grand projet de la voie express Tiznit-Dakhla qui s'inscrit dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud.

Ainsi, le viaduc sur Oued Sakia El Hamra sera réalisé sur un li-

néaire de 1.648 mètres et une largeur de 21,4 mètres, avec un délai d'exécution de 40 mois.

Ce méga pont qui se compose de deux routes distinctes avec deux voies pour chaque route et d'un trottoir pour les piétons, répond à toutes les normes de sécurité et de durabilité environnementale.

Cet ouvrage d'envergure marquera la région par son ampleur et renforcera les infrastructures routières assurant ainsi une fluidité du trafic à destination et en partance des provinces du Sud, d'autant plus qu'il connectera le Royaume à sa profondeur africaine.

Le contournement de la ville de Laâyoune moyennant cet ouvrage sur Oued Sakia El Hamra permettra également d'éviter toute coupure de la circulation à cause des crues d'Oued Sakia El Hamra et d'améliorer la sécurité routière et l'aspect environnemental de la ville de Laâyoune.

Les recettes fiscales s'améliorent de 10,9% à fin juin 2024

Les recettes fiscales ont atteint plus de 151,7 milliards de dirhams (MMDH) durant les six premiers mois de 2024, en progression de 10,9% par rapport à la même période un an auparavant, selon le ministère de l'Économie et des Finances.

Ces recettes ont affiché un taux de réalisation de 56% comparativement aux prévisions de la loi de Finances (LF), précise le ministère dans son document sur la situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) de juin dernier.

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, y compris la part supportée par les collectivités territoriales, se sont chiffrés à 10,3 MMDH, indique la même source.

Par nature d'impôt et de taxe, les principales évolutions ayant caractérisé le comportement des recettes fiscales révèlent que l'impôt sur les sociétés (IS) a enregistré un taux de réalisation de 66,6% et augmenté de 4,7 MMDH, en raison principalement de l'amélioration des recettes du complément de régularisation (+2,3 MMDH) et des deux premiers acomptes (+1,3 MMDH), ainsi que de l'IS retenu à la source sur les placements à revenu fixe, les rémunérations allouées à

des tiers et les produits des actions (+1,1 MMDH), rapporte la MAP.

Pour ce qui est des recettes de l'impôt sur le revenu (IR), elles ont atteint un taux de réalisation de 56,1% et affiché une hausse de 2,5 MMDH, reflétant essentiellement une amélioration des recettes générées par l'IR sur les salaires (+1 MMDH) et sur les profits fonciers (+0,4 MMDH), ainsi que l'IR retenu à la source sur les produits de placements à revenu fixe et sur les profits de cession de valeurs mobilières (+0,5 MMDH).

Les recettes de la taxe sur la valeur ajoutée ont, quant à elles, augmenté de 4,7 MMDH, avec un taux de réalisation de 50,2%. Ces recettes ont profité de la hausse de la TVA à l'intérieur (+2,9 MMDH) et celle à l'importation (+1,8 MMDH).

En outre, le ministère souligne que les recettes des taxes intérieures de consommation ont enregistré un taux de réalisation de 50,6% et une croissance de 1,1 MMDH, attribuable principalement à une amélioration des taxes intérieures de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+0,8 MMDH).

S'agissant des droits de douane, leurs recettes ont atteint un taux de réalisation de 57,4% et progressé de 1,4 MMDH, alors que



les recettes des droits d'enregistrement et de timbre ont augmenté de 0,3 MMDH, avec un taux de réalisation de 59,2%, grâce à la hausse de la taxe spéciale annuelle sur les véhicules (+99 MDH), de la taxe sur les contrats d'assurance (+78 MDH) et des droits d'enregistrement (+77 MDH).

La SCRT est le document statistique qui présente, au nom du ministère de l'Économie et des Finances, les résultats de l'exécution des prévisions de la LF avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente.

Alors que la situation produite par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT appréhende, comme le préconisent les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques, les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin.

Banques : 94,8 MMDH de créances en souffrance en 2023

Les créances en souffrance se sont établies à 94,8 milliards de dirhams (MMDH) en 2023, en hausse de 6,7% comparativement à une année auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Le taux de sinistralité résultant de ces créances s'est situé à 8,5%, indique BAM dans son 20^{ème} rapport annuel sur la supervision bancaire.

Par niveau de risque, l'encours des créances pré-douteuses a reculé de 5,6% à 6,2 MMDH, tandis que celui des créances douteuses a crû de 5,2% à 8,9 MMDH, précise la même source.

Les créances compromises ont, pour leur part, augmenté de 8% à 79,7 MMDH. La part des créances pré-dou-

teuses dans le total des créances en souffrance s'est ainsi contractée d'un point à 7% et celle des créances compromises a affiché une hausse à 84%. La part des créances douteuses s'est, quant à elle, maintenue à 9%, rapporte la MAP.

BAM fait également savoir que les provisions pour créances en souffrance ont progressé de 5,3%, induisant un taux de provisionnement en baisse à 67% d'une année à l'autre.

Ce taux ressort à 74% pour la catégorie des créances compromises, 49% pour les créances douteuses et 7% pour les créances pré-douteuses.

Par ailleurs, le rapport indique que les banques ont constitué 13,9 MMDH

de provisions à caractère général pour couvrir les créances sensibles. Ces provisions représentent 1,4% des crédits sains.

Sur base consolidée, les créances en souffrance sur la clientèle des 11 groupes bancaires totalisent 131,9 MMDH, en augmentation de 2,1% par rapport à fin 2022. Il en résulte un taux de risque en baisse de 0,2 point à 9,2%.

Pour ce qui est des provisions constituées par les 11 groupes bancaires en couverture des créances en souffrance, elles ont progressé de 2,6% à près de 89 MMDH. Il en résulte un taux de couverture stable à 67%.

Les créances en souffrance portées

par les filiales à l'étranger, notamment en Afrique subsaharienne, ont, pour leur part, totalisé un encours de 16,6 MMDH, soit un taux de risque en baisse de 1,3 point à 7,3%. Le taux de couverture de ces créances par les provisions s'est amélioré de 0,4 point à 81,1%.

Outre le provisionnement des créances en souffrance, les groupes bancaires ont provisionné les créances sensibles répondant aux critères de la norme IFRS 9 à hauteur de 14,2% en moyenne. Elles ont également couvert les créances saines ne présentant pas d'indice de vulnérabilité par des provisions préventives représentant 0,8% de leurs encours.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

JeuX & Loisirs

PÉRIODE	PIS	POSSESSIF	CONNU BAVE	ARTICLE	BLEP	ENCENSÉE
PORTE			BAUDET		ALUMINIUM	
	RADIUM HOMOGÈNE		ARTICLE	POU		
SODIUM CONNUE		SYMBOLE DU LITHIUM		FORME D'AVOIR	DIAPHRAGME	ROULÉ
		ÉCHINE	ALERTE EMOBBINÉ			
BIEN FAMILIER	POISSON PHASES		À L'ENVERS ARTÈRE			FIN DE PARTIE TROMPÉ
	FEU VERT MÉLODIE			POSSESSIF ENLEVE		TOURS
CUBE PILE		ORIENT	EN OSMOSE	CONNU		PAÏE
		ENLEVÉE		ROUGE À LONDRES	ANNONCE UNE SUITE	EN SIBÉRIE
ENJOUÉ EXPERT			DARONNE			MÉTAL TIENT EN HALÈNE
RÂPÉE	SECRET MORCEAU D'ÉBÈNE		ACCIDENT DE POIDS LOURD	EXPOSE À LA MODE		
			GAMIN		POISSON	
VENTRE REBONDI				SOLUTIONS		

Solution mots flechés d'hier

BLANC	H	REBUT	T	TERRIBLE	LETTRE	OP	NOUVE	CONCERNANT	D	COUPE	AN	AVIS
GÉNÉRAL	E	L	A	B	O	R	A	T	I	O	N	
CHIFFRE AU 100	R	I	F	A	I	N	T	TYPE DE VÉHICULE	A	L	T	O
CHIFFRE SUPPLÉMENTAIRE	M	E	F	E	E	N	U	BRONZE	T			
ANCIEN	N	A	O	E	G	E	A	I				
ANCIEN	P	R	O	U	E	B	I	I	F			
ÉPIQUE	H	E	L	I	C	E	B	A	R	I		
ÉPIQUE	U	R	A	L	D	O	L	A	C			
ÉPIQUE	O	R	L	E	S	E	P	I	A			
ANCIEN	D	E	F	E	R	L	E	M	E	N	T	
ANCIEN	P	I	L	E	A	E	U	I				
ANCIEN	T	A	L	I	E	N	O					
ANCIEN	E	X	T	R	A	D	I	T	I	O	N	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouilby
Mourad Tabet
Wafaa Mojtabi
Mehdi Ouassat
Rachid Merfah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaif

Service technique
Khadija Sab (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassim Warach

Secrétaire
Aymen Tibba

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katib (Lalysone)
Abdelali Khalfad (Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahouan
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mourad El Youssefi
Louhna Baghdadi
Latifa Mouarab
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

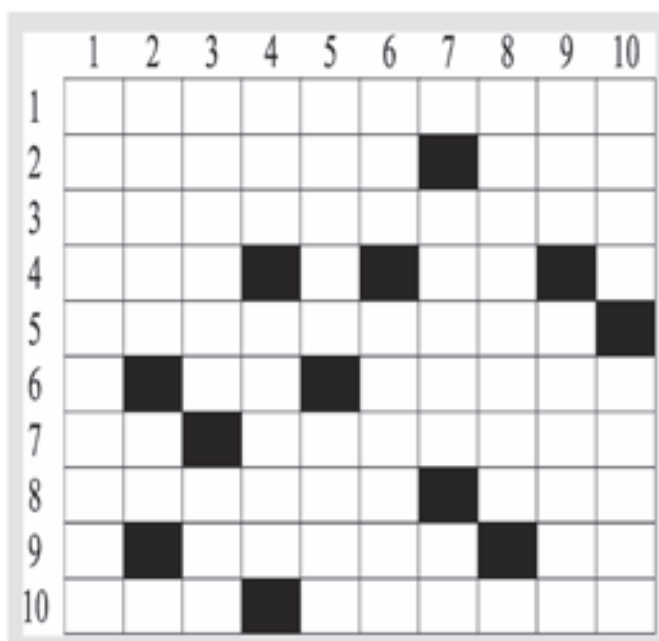
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Rotation en agriculture
- 2- Ovin de sacrifice - Personnel
- 3- Homologuent
- 4- Rêve de Nasser - Vieux do
- 5- Monde fictif
- 6- En dépit - Faîte
- 7- Bradype - Créateurs
- 8- Sans bout - Eclate
- 9- Fabrique - Fin de forme
- 10- Niais - Vache !

VERTICALEMENT

- 1- Gens du Nouveau Monde
- 2- Radar en eau - Renvoi
- 3- Couture dans le vif - Baril
- 4- Retenu - Dense
- 5- Ville d'Espagne - Mariés
- 6- Grande école - Romaine
- 7- Causer du tort - En rêve
- 8- Antenne
- 9- Refus - Où va la botte
- 10- Maréchal croate - Intenée

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

2	4	7		1	3			
	5	3		4	7		2	
	6			9	3			
8					6			
6	3	9			1	7	5	
		4					8	
		6	4			3		
4	2	3			9	8		
			8	7		4	2	6

Moyen

		6		7	2		3	
					1	7		6
		2	6		9	8	5	
4								3
	1		9		4			7
8								5
	2	8	4		3	5		
6		3	7					
	9	8	2		3			

Difficile

7		2	8					
		9		5				
8				6		2	1	
			5	7		6	9	
1								5
	4	6		3	9			
	7	5		4				6
				9		5		
				5	9		8	

Expert

7		4	3	8				5
6					7	4	8	
9								1
8		9		1				2
	3							7
	5	2	1					9
7			3	6	1			5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	1	3	2	9	5	6	7	4
7	4	9	3	6	1	8	2	5
6	5	2	7	8	4	3	1	9
2	9	7	8	4	3	1	5	6
4	3	8	1	5	6	7	9	2
5	6	1	9	7	2	4	8	3
9	2	6	4	1	8	5	3	7
3	8	4	5	2	7	9	6	1
1	7	5	6	3	9	2	4	8

Moyen

1	4	8	3	7	5	6	2	9
7	2	6	8	9	1	4	3	5
3	9	5	6	4	2	7	1	8
8	5	3	2	1	4	9	7	6
4	1	9	7	6	3	8	5	2
2	6	7	9	5	8	1	4	3
5	8	1	4	2	9	3	6	7
9	7	4	5	3	6	2	8	1
6	3	2	1	8	7	5	9	4

Difficile

2	3	7	9	1	8	6	4	5
4	1	9	5	3	6	7	8	2
5	8	6	7	4	2	9	1	3
8	7	2	3	9	5	1	6	4
1	6	3	4	8	7	2	5	9
9	4	5	2	6	1	8	3	7
3	9	1	6	2	4	5	7	8
7	2	8	1	5	3	4	9	6
6	5	4	8	7	9	3	2	1

Expert

8	9	4	5	6	3	7	1	2
3	7	5	2	1	8	6	4	9
6	2	1	9	4	7	8	5	3
9	8	3	7	5	2	1	6	4
1	5	6	8	9	4	2	3	7
2	4	7	6	3	1	5	9	8
5	6	8	4	7	9	3	2	1
4	3	2	1	8	6	9	7	5
7	1	9	3	2	5	4	8	6

SPÉCIAL
25
ANS DE REGNE



Fête du Trône

Grâce Royale au profit de 2.476 personnes

A l'occasion de la Fête du Trône, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a accordé Sa grâce à 2.476 personnes, dont certaines sont en détention et d'autres en liberté, condamnées par différents tribunaux du Royaume, indique un communiqué du ministère de la Justice.

Voici le texte du communiqué :

"A l'occasion de la Fête du Trône de cette année 1446 H- 2024 G, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu perpétue Sa gloire, a bien voulu accorder Sa Grâce à un

ensemble de personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume. Ces personnes sont au nombre de 2.476 et se répartissent comme suit :

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en détention sont au nombre de 2.278 détenus se répartissant comme suit :

- Grâce sur la peine d'amende et le reliquat de la peine de réclusion au profit de 171 détenus.

- Grâce sur le reliquat de la peine de réclusion au profit de 02 détenus.

- Remise de la peine d'emprisonne-

ment ou de réclusion au profit de 2.090 détenus.

- Commutation perpétuelle en peine à temps au profit de 15 détenus.

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en liberté sont au nombre de 182 personnes se répartissant comme suit :

- Grâce sur la peine d'emprisonnement ou son reliquat au profit de 45 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement avec maintien de l'amende au profit de 09 personnes.

- Grâce sur la peine d'amende ou son

reliquat au profit de 121 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement et d'amende au profit de 07 personnes.

En cette glorieuse occasion, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a bien voulu accorder Sa Grâce à des détenus condamnés dans des affaires d'extrémisme et de terrorisme. Ces détenus ont obtenu l'Approbation Royale après avoir officiellement exprimé leur attachement aux constantes et aux sacralités de la Nation et aux institutions nationales, révisé leurs orientations idéologiques et rejeté l'extré-

misme et le terrorisme. Ils sont au nombre de 16 personnes, se répartissant comme suit :

- Grâce sur le reliquat de la peine de réclusion au profit de 07 détenus.

- Remise de la peine de réclusion au profit d'un 09 détenus.

Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, perpétuer Sa gloire et préserver Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, ainsi que tous les membres de la Famille Royale".

Porté par le leadership éclairé de SM le Roi

Le Maroc se positionne en "grande puissance africaine"

Grâce au leadership éclairé de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc se positionne en "grande puissance africaine", a souligné Jean Claude Martinez, homme politique et juriste français.

"A la faveur d'une diplomatie agissante, portée par un leadership Royal éclairé, le Maroc est une grande puissance africaine", a affirmé cet ancien eurodéputé et professeur émérite de droit à l'Université Paris-II dans une déclaration à la MAP à l'occasion de la célébration par le peuple marocain du 25ème anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi.

La stature dont jouit le Royaume est le fruit de plusieurs années de réformes institutionnelles, politiques et économiques qui ont consolidé les bases d'un Maroc moderne, prospère, stable et ouvert sur le monde, a-t-il expliqué.

Mettant en avant l'essor économique et les avancées sociétales enregistrées sous l'impulsion du Souverain, il a plaidé pour "une réflexion autour de la Méditerranée où le Maroc, le seul pays stable du Sud de cette région, jouera un rôle clé pour pouvoir relever les diffé-

rents défis auxquels nous faisons face".

"Il faut, du côté européen, mettre en place une politique tournée vers les pays de la rive Sud de la Méditerranée. Il faut que la Méditerranée soit notre axe de travail, avec le Maroc comme pivot d'une véritable politique de co-construction de notre avenir commun", a-t-il insisté.

La Méditerranée et l'Europe ont la chance d'avoir comme interlocuteur le Maroc où Sa Majesté le Roi est le garant de la stabilité, avec une vision avant-gardiste, un cap bien défini et une ligne d'horizon bien fixée, a expliqué le juriste français.

"Nous sommes heureux également de coopérer avec le Maroc dans les domaines de l'indépendance du pouvoir judiciaire, de la promotion des droits des femmes et avec la société civile", a-t-il dit.

Pour M. Berge, "le rôle de premier plan du Maroc ne s'arrête pas là". En 2009, a-t-il rappelé, "le Royaume est devenu le premier pays non européen à adhérer au Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, promouvant ainsi les valeurs, normes et outils de notre organisation au-delà de l'Europe".



A l'occasion de la Fête du Trône

El Hassan Balafrej a l'insigne honneur de présenter, au nom du groupe hôtelier et immobilier Ahlen, à SA GLORIEUSE MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI ses vœux déferents de santé, de bonheur et de prospérité. Il saisit également cette occasion pour présenter ses meilleurs vœux à son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay Al Hassan, à son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, ainsi qu'à l'ensemble de la Famille Royale.

SPÉCIAL
25
ANS DE REGNE



Sa Majesté le Roi reçoit le Wali de Bank Al-Maghrib



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et de SAR le Prince Moulay Rachid, a reçu, lundi au Palais Royal à Tétouan, Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, qui a présenté au Souverain le rapport annuel de la Banque Centrale sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2023.

Dans son allocution devant SM le Roi, M. Jouahri a indiqué que, malgré un environnement international difficile, la succession des années de sécheresse et le violent séisme qui a secoué la région d'Al-Haouz, l'économie nationale a connu cette année une amélioration notable avec une croissance de 3,4%.

Sur le plan de l'évolution des prix à la consommation, et après un pic de 10,1% en février, l'inflation a progressivement reculé, terminant l'année avec une moyenne de 6,1% contre 6,6% en 2022, a poursuivi M. Jouahri, notant qu'outre l'affaiblissement des pressions inflationnistes externes, cette évolution est le résultat

des mesures prises par le gouvernement et du resserrement de la politique monétaire par Bank Al-Maghrib qui a continué en parallèle à satisfaire l'intégralité des demandes de liquidités exprimées par les banques.

M. Jouahri a précisé, en revanche, que sur le marché du travail, la situation est restée difficile en 2023, avec une perte d'environ 157 mille postes, reflétant des baisses importantes dans le secteur agricole. Les autres secteurs ont enregistré une relative amélioration mais qui a été insuffisante pour compenser la baisse de l'emploi agricole, a-t-il relevé.

Sur le volet des finances publiques, M. Jouahri a souligné que le processus de redressement budgétaire s'est poursuivi, le déficit étant revenu à 4,4% du PIB, à la faveur de la bonne performance des recettes fiscales, et des rentrées importantes des mécanismes de financement innovants, en plus des ressources mobilisées à travers le "Fonds spécial de gestion des effets du tremblement de terre" mis en place sur Hautes Instructions Royales.

Au niveau des comptes extérieurs, le Wali de Bank Al-Maghrib a affirmé que le déficit du compte courant s'est atténué à 0,6% du PIB, grâce au maintien de la dynamique de l'industrie automobile, des flux des recettes de voyages et des transferts des MRE. Les avoirs officiels de réserve de Bank Al-Maghrib se sont ainsi renforcés à 359,4 milliards de dirhams, soit l'équivalent de près de 5 mois et demi d'importations, a souligné M. Jouahri.

Et d'ajouter que malgré les contraintes et la succession des chocs, le Maroc, fort de sa stabilité politique et sociale, a maintenu et même élargi son agenda de réformes et ses chantiers économiques et sociaux structurants. Cette orientation, conjuguée à sa crédibilité en tant que partenaire fiable, lui a valu des évaluations positives des institutions internationales, un accès plus facile aux marchés financiers et aux instruments de financement et de précaution, en plus de l'accueil en octobre dernier des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI, a relevé M. Jouahri.

Pour le Wali de Bank Al-Maghrib, le défi aujourd'hui est de maintenir cet élan, de consolider les acquis et de veiller à leur soutenabilité. Pour cela, le pays doit gérer et réussir un certain nombre de transitions majeures, initiées par Sa Majesté le Roi, a estimé M. Jouahri.

Ainsi et pour une plus grande contribution du dialogue social à la transition du Maroc vers un Etat social, M. Jouahri considère qu'il serait plus judicieux et équitable qu'il soit basé sur une approche qui tient compte, en plus de l'amélioration des conditions de travail, de la justice sociale et de l'atténuation des inégalités. Il a également rappelé l'importance de faire aboutir la réforme des systèmes de retraite au moment où leurs équilibres restent fragiles.

Il a, par ailleurs, affirmé qu'une transition réussie vers une économie verte et durable exige, au-delà des solutions d'urgence, certes nécessaires, d'accélérer les politiques d'adaptation et de lutte contre le changement climatique et de renforcer leur efficacité et leur cohérence pour consolider la place du Maroc parmi les pionniers

dans ce domaine.

Sur le volet de la transition numérique, M. Jouahri a assuré qu'à la veille du lancement d'une nouvelle stratégie, la réussite de ce chantier reste tributaire du renforcement de l'infrastructure de base, notamment publique, de l'amélioration de la qualité de l'éducation, de la promotion de la culture numérique et de la création d'un environnement incitatif et propice à l'émergence d'un écosystème digital.

Dans ce cadre et dans le domaine financier en particulier, le Wali de Bank Al-Maghrib a annoncé que la Banque Centrale envisage de mettre en place, en collaboration avec les parties prenantes, un Fonds dédié aux Fintechs devant fournir aux porteurs de projets un soutien financier et un accompagnement pour leur réalisation.

Il a souligné, par ailleurs, que la réussite de l'ensemble de ces transitions requiert des ressources importantes que l'Etat ne peut mobiliser seul de manière durable, ce qui pourrait requérir l'implication du secteur privé et des partenaires étrangers.

M. Jouahri a, en outre, affirmé que le Maroc poursuit avec détermination sa marche vers l'émergence et la prospérité et que la réalisation de cette grande transition nécessite le maintien du recentrage des politiques publiques sur les fondamentaux du développement. Il s'agit de développer le capital humain, du renforcement de la gouvernance, de l'amélioration de l'environnement des affaires parallèlement à la préservation des équilibres macroéconomiques. Elle suppose également la mobilisation de toutes les forces vives du pays dans un esprit de sérieux et de responsabilité, priorisant avant tout l'intérêt national, conformément à l'appel lancé par Sa Majesté le Roi dans Son discours du Trône de l'année dernière.

Abdellatif Jouahri a, à cette occasion, remis à SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, le rapport annuel de la Banque Centrale sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2023.



José Luis Rodríguez Zapatero : *Le Maroc, un chantier à ciel ouvert de développement et de modernisation*

Depuis l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône, le Maroc a fait "des pas de géant" sur la voie du progrès, devenant un chantier à ciel ouvert de développement et de modernisation, a affirmé l'ancien président du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero.

"Le Maroc a réalisé des progrès remar-

quables en termes de pluralisme politique et de développement économique et social", a souligné M. Zapatero dans une déclaration à la MAP à l'occasion du 25ème anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi.

"Les progrès du Maroc sont très remarquables et la modernisation est extraordinairement intense à tous les niveaux", a-t-il ajouté, mettant en avant les avancées "signifi-

catives" réalisées dans divers domaines.

Ces avancées ont permis au Royaume du Maroc de jouir d'une grande crédibilité au sein de la communauté internationale et de conforter son statut d'"interlocuteur le plus fiable dans la région, tant pour l'Espagne que pour l'Europe, mais aussi pour les grandes puissances internationales", a soutenu M. Zapatero.

Il a, dans ce sens, salué le rôle "très important" que joue le Royaume dans le développement de l'Afrique et des pays du Sahel.

A cet égard, il a mis l'accent sur l'engagement de Sa Majesté le Roi en faveur du dialogue, de l'entente et du partage, qui font du Maroc un havre de paix et de stabilité.

M. Zapatero s'est, par ailleurs, félicité de la convergence des vues entre Madrid et

Rabat en matière de défense des causes justes et des droits de l'Homme à travers le monde.

"Le Maroc et l'Espagne se sont toujours engagés à faire progresser les valeurs de paix, de coopération et de compréhension. C'est pourquoi il est si important pour le monde que le Maroc et l'Espagne donnent l'exemple", a-t-il insisté.

Pour American Foreign Policy Council

Les réformes conduites sous l'impulsion Royale font du Maroc un modèle dans la région

Grâce à la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc a mis en œuvre de grandes réformes qui l'érigent comme "un modèle" dans la région, a souligné le vice-président de l'American Foreign Policy Council, Ilan Berman.

Dans une déclaration à la MAP à l'occasion du 25ème anniversaire de l'accession de SM le Roi Mohammed VI au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, M. Berman a affirmé que le Maroc évolue très rapidement en termes de développement social et de mise en œuvre des réformes

menées dans divers domaines.

L'expert en relations internationales a cité, à cet égard, les chantiers de modernisation initiés dans le domaine économique, la réforme du Code de la famille, le nouveau modèle de développement des provinces du Sud, ainsi que la contribution "très constructive" du Royaume à l'échelle africaine.

"Tout cela a été possible grâce au leadership de Sa Majesté le Roi", a soutenu le vice-président de l'American Foreign Policy Council, qui a salué "une vision Royale cohérente et très réfléchie".

Luis Solari : Le Maroc, sous le leadership de SM le Roi, occupe une place de choix sur la scène internationale

Le Maroc, sous le leadership clairvoyant de SM le Roi Mohammed VI, occupe une "place de choix" sur la scène internationale, à la faveur d'une Vision Royale qui place le citoyen au centre de toute entreprise de développement, a affirmé l'ancien Premier ministre péruvien, Luis Solari.

Depuis l'intronisation du Souverain, les efforts de développement humain déployés et les infrastructures réalisées ont été concrétisés conformément à une "vision stratégique" mise en place par Sa Majesté le Roi au service du bien-être des Marocains, a relevé M. Solari dans une déclaration à la MAP à l'occasion de la célébration par le peuple marocain de la glorieuse Fête du Trône.

La Vision géostratégique du Souverain a des retombées bénéfiques aussi bien sur le

peuple marocain que sur le continent africain, a-t-il souligné, notant que c'est dans ce contexte que le Maroc occupe "une position transcendante et une place de choix sur l'échiquier mondial".

Se félicitant des projets structurants mis en œuvre, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, M. Solari a indiqué que "le Maroc est un pays dynamique".

"Sa Majesté le Roi a une vision claire. Tout ce que le Souverain a entrepris, Il l'a mené dans une perspective d'avenir", a-t-il expliqué.

M. Solari a, en outre, fait remarquer que le modèle de développement des provinces du Sud confirme cette approche de développement équilibré menée sur l'ensemble du territoire national.



A l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'accession au trône de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

La Directrice Générale et l'ensemble du personnel de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ont l'honneur de présenter à SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

QUE DIEU LE GLORIFIE leurs meilleurs vœux dévoués, de santé et de longue vie, ainsi qu'à SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HERTIER MOULAY EL HASSAN, A SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA, A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID ET A TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

Ils saisissent cette heureuse occasion pour renouveler au Guide Suprême de la Nation, leur indéfectible attachement et l'assurer de leur mobilisation permanente sous ses Hautes Directives.



مكتب التكوين والتوظيف
MOHAMED EL KHAYAT
Dir. des Filles et de Complémentation





Les Forces Armées Royales organisent des shows aériens et des sauts d'exhibition en parachutes

Dans le cadre de la célébration du 25^{ème} anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, que Dieu Le glorifie, au Trône de Ses Glorieux Ancé-

tres, les Forces Armées Royales organisent, les 30 et 31 juillet 2024, des shows aériens et des sauts d'exhibition en parachutes, indique l'Etat-Major Général des FAR dans un communiqué.

Les shows aériens auront lieu le

long de la côte de M'diq, le 30 juillet 2024, et au niveau de la corniche de Martil, le 31 juillet 2024, à partir de 18 heures et seront animés par la prestigieuse équipe de voltige "Marche Verte" des Forces Royales Air, ajoute la même source.

Au niveau de la Marina de Bouregreg à Salé, des sauts d'exhibition seront exécutés, le 30 juillet 2024, par les parachutistes, féminins et masculins, de l'équipe nationale en deux shows sous forme de tableaux artistiques et de mouvements acro-

batiques, le premier show à partir de 10h00 et le second à partir de 16h00, note le communiqué, précisant que ces sauts d'exhibition porteront sur la précision à l'atterrissage, des numéros en voiles contact et autres formations en chute libre.

Rafael Mariano Grossi : *Le Maroc, un partenaire engagé en faveur de la paix*

Sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc se démarque comme "un partenaire engagé" en faveur de la paix, a affirmé le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Mariano Grossi.

"Partenaire constructif au sein de l'AIEA, dont il est membre depuis 1957, le Maroc a toujours fait preuve de compromis et d'engagement, depuis les débuts de la coopération internationale en matière d'utilisation pacifique de l'énergie et des technologies nucléaires", a indiqué M. Grossi dans une déclaration à la MAP à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'accession de SM le Roi Mohammed VI.

"Je ne peux que saluer cet engagement du Maroc, et bien évidemment de Sa Majesté le Roi, qui en donne l'impulsion", s'est félicité M. Grossi, qui a mis en avant la contribution active du Royaume concernant les différentes questions liées à l'atome.

Depuis l'accession de SM le Roi Mohammed VI au Trône, "nous avons constaté un renforcement" de cette action, notamment par le biais de la régulation nucléaire, a-t-il noté, mettant l'accent sur le rôle joué à cet égard par l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR) et le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN).

Marcela Guerra Castillo : *Sous l'impulsion de SM le Roi, le Maroc s'impose comme un partenaire de choix*

Le Royaume du Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, se positionne comme "un acteur de premier plan" et "un partenaire de choix" en Afrique et au Moyen-Orient, a affirmé la présidente de la Chambre des députés mexicaine, Marcela Guerra Castillo.

Dans une déclaration à la MAP à l'occasion de la célébration de la glorieuse Fête du Trône, Mme Castillo a mis en avant la dynamique de développement et la diplomatie agissante du Maroc sous la conduite éclairée du Souverain, des atouts qui font du Royaume "un pays pionnier et un partenaire de choix en Afrique et au Moyen-Orient".

Le Maroc et le Mexique, a-t-elle relevé, partagent la même vision en faveur de la consolidation de la démocratie, du développement et de la promotion de relations internationales, basées sur les principes du

multilatéralisme et de la coopération.

Mme Castillo a, en outre, indiqué que la politique clairvoyante de Sa Majesté le Roi a permis au Maroc de réaliser des progrès significatifs, notamment dans les domaines politique et socio-économique, et d'élargir l'éventail de ses partenariats au service de la paix et de la prospérité.

Elle a, par ailleurs, souligné que le potentiel de la coopération maroco-mexicaine est énorme, citant à titre d'exemple la collaboration parlementaire par le biais des groupes d'amitié et dans les secteurs du tourisme, de l'environnement et du développement durable.

A cet égard, elle a insisté sur l'impératif d'œuvrer à approfondir les relations économiques bilatérales, en particulier dans les secteurs vitaux et à fort potentiel, tels que les phosphates, les énergies renouvelables et l'industrie.

À L'OCCASION DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION AU TRÔNE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE

Mme SOUHA SAHRAOUI, DOYENNE par intérim de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, a l'insigne honneur de présenter à SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE

ses meilleurs vœux déferents de bonheur, de santé et de longue vie, ainsi qu'à SON ALTESSE ROYALE le Prince MOULAY EL HASSAN, à SON ALTESSE ROYALE la Princesse LALLA KHADIJA, à SON ALTESSE ROYALE le Prince MOULAY RACHID, et à tous les membres de la Famille Royale.

La Doyenne par intérim saisit cette heureuse et joyeuse occasion pour renouveler au Guide Suprême de la Nation, son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et affirmer notre mobilisation constante et notre engagement à accompagner, sous les Hautes Directives de Votre Majesté, l'important processus de développement économique et social de notre Royaume.

Clôture de la session estivale du 45^{ème} Moussem culturel d'Assilah

La 45^{ème} session estivale du Moussem culturel international d'Assilah s'est clôturée, samedi soir, avec un hommage aux jeunes écrivains et poètes qui ont bénéficié de l'atelier d'écriture et d'expression littéraire pour les enfants.

Lors de la dernière activité de la session estivale du Moussem d'Assilah, organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI à l'initiative de la Fondation du Forum d'Assilah en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ces jeunes créateurs ont été célébrés avec la présentation de textes et poèmes issus des ateliers, devenus un véritable vivier de talents littéraires et poétiques.

Intervenant à cette occasion, Mohamed Benaiïssa, secrétaire général du Forum d'Assilah, a souligné qu'il s'agit de la première fois qu'un événement spécial est consacré aux enfants créateurs en écriture dans le cadre du Moussem d'Assilah, d'autant plus que leur participation, notamment dans les activités de dessin et de fresques murales, est devenue une tradition depuis la première édition en 1978.

"Aucune société ne peut évoluer sans le développement des capacités de ses enfants, les femmes et les hommes de demain", a-t-il affirmé. Il a noté, en outre, que bien que récent dans le programme du Moussem, l'atelier d'écriture et d'expression littéraire pour les enfants a déjà bénéficié à plus de 70 enfants, en plus de ceux qui ont participé aux ateliers de fresques murales et de peinture, ajoutant que le Moussem a toujours été un espace idéal pour mettre en valeur les talents des enfants, dont certains sont devenus de grands artistes. Après avoir rappelé la clôture de la session estivale dédiée aux arts plastiques, M. Benaiïssa a annoncé que la session printanière de la 45^{ème} édition du Moussem culturel international d'Assilah se tiendra à partir du mois d'octobre.

De son côté, Mustapha Bualich, coordinateur de l'atelier d'écriture et d'expression littéraire pour les enfants, a abondé les différentes étapes de l'atelier depuis la clôture de la dernière session jusqu'à la publication des textes issus de cet atelier dans plusieurs



journaux et revues spécialisés en culture et littérature, indiquant que la session de cette année a mis l'accent sur "la littérature de voyage" et "la poésie", en s'inspirant des fresques murales d'Assilah et en dialoguant avec les artistes participants.

Dans des déclarations à la MAP, plusieurs enfants participant à l'atelier ont relevé l'intérêt de ces activités (poésie, textes, dialogues avec les artistes présents...), soulignant que l'atelier est une occasion idéale pour affiner leurs compétences en écriture et en expression.

Le secrétaire général adjoint de la Fondation du Forum d'Assilah, Taoufik Louzari, a, quant à lui, indiqué que la cérémonie était dédiée à la présentation des productions de l'atelier d'écriture et d'expression littéraire pour les enfants, marquant ainsi la clôture des activités de la session estivale du Moussem d'Assilah, qui était axée sur les arts plastiques, avec un

programme comprenant une série d'expositions uniques, des conférences enrichissant le débat sur le marché de l'art et les gravures rupestres au Maroc, ainsi que plusieurs ateliers artistiques.

Il est à noter que la session estivale de la 45^{ème} édition du Moussem culturel international d'Assilah, débutée le 5 juillet avec des ateliers artistiques et des fresques murales, a inclus deux colloques sur "Le marché de l'art et la valeur de la création" et "L'art contemporain et le discours de la crise", ainsi que trois colloques thématiques sur "Introduction à l'histoire des gravures au Maroc", "L'histoire et l'évolution de la gravure" et "L'histoire de l'impression et de l'édition au Maroc", en plus de l'exposition "45 ans de gravure" et des expositions hommage à Malika Aguezay et Akemi Noguechi, une exposition collective des créations de la gravure moderne et l'exposition "Lignes" d'Abdelkader Melehi.

La Maison de la poésie de Tétouan achève sa saison en apothéose

La Maison de la poésie de Tétouan a clôturé sa saison poétique et culturelle samedi soir avec une soirée mêlant les merveilles de la parole et de la musique, couronnant une année de création poétique dans ses divers espaces culturels à travers différentes villes du pays.

Ont pris part à cette cérémonie, qui s'est tenue à l'École des arts et métiers, les

poètes Ismail Zouïnk, Nihad Al Mouden et Mustapha Ghilmane, représentant différentes générations poétiques et diverses formes d'écriture, dont les expériences poétiques distinguées témoignent de la richesse et de la diversité de la poésie contemporaine au Maroc, en termes de langue, de rythme, de styles, de visions et de conceptions. Cette soirée qui a été l'occasion de découvrir leurs dernières œuvres poétiques, a été animée par l'artiste Abdoulouahed Tazi, une icône de la musique marocaine traditionnelle, reconnu également pour ses talents de compositeur, d'acteur, de poète et de chansonnier.

S'exprimant à cette occasion, le directeur de la Maison de la poésie de Tétouan, Mokhlis Sghie, a affirmé que "ce que réalise la Maison de la poésie tout au long de l'année à travers ses manifestations et ses succès à Tétouan et dans d'autres villes

marocaines mérite d'être célébré par une grande soirée poétique en hommage à un groupe de poètes et à une voix musicale qui a résonné à Tétouan et dans d'autres régions du pays". De son côté, la poétesse originaire de Tétouan, Nihad Al Mouden, a relevé, dans une déclaration à la MAP, que la Maison de la poésie a transformé Tétouan en une ville imprégnée de poésie et de culture, offrant un espace de dialogue renouvelé et d'échange d'émotions entre les créateurs et leur public dans une ambiance intime et raffinée.

Quant au journaliste et poète originaire de Marrakech, Mustapha Ghilmane, il a souligné que Tétouan a pris l'initiative de redéfinir l'œuvre culturelle, non seulement parce qu'elle est l'une des villes fondatrices de la culture marocaine andalouse africaine, mais aussi parce qu'elle fait partie intégrante du Maroc ouvert.

Il a ajouté que "la poésie est devenue un élément essentiel du champ culturel marocain et une extension de sa profondeur civilisationnelle et créative, soulignant que cette célébration des œuvres poétiques marocaines à Tétouan met en lumière la diversité des visions poétiques et la forte présence de la poésie dans le paysage culturel marocain.

La saison poétique 2023-2024 de la Maison de la poésie de Tétouan a été marquée par une série de rencontres poétiques et culturelles variées, comprenant des nuits poétiques, des soirées de chant populaire, des jardins poétiques et des spectacles de musiques traditionnelles, ainsi des colloques, ateliers et séances de dédiées dans différentes villes marocaines, avec la participation de poètes, d'écrivains et de penseurs marocains et d'autres venus de pays arabes et européens.



Festival des plages

Muslim ouvre le bal sur la scène de Tanger

La plage de la ville de Tanger a accueilli samedi soir une soirée animée par le rappeur marocain "Muslim", marquant l'ouverture de la scène de Tanger dans le cadre de la 20^{ème} édition du "Festival des plages" organisé par "Maroc Telecom".

Pour la deuxième année consécutive, l'artiste Mohamed Al Hadi Al Mazouzi, connu sous son nom de scène "Muslim", a inauguré les festivités de la scène de Tanger, où un public nombreux, passionné par le rap, s'est rassemblé pour assister à ce concert qui a fait carton plein à la plage de Tanger.

L'artiste "Muslim" a interprété un florilège de ses chansons les plus célèbres, le public présent chantant en chœur et fredonnant ses mélodies. Les tubes interprétés par Muslim abordent des questions sociales tirées de la vie quotidienne auxquelles s'identifie son large public, telles que les relations familiales et de quartier, l'exil et les conditions sociales.

Ces chansons reflètent également l'évolution de la carrière artistique de "Muslim", de ses débuts à aujourd'hui, en créant un lien avec le public qui a suivi les activités de cette soirée au rythme de ses titres les plus populaires, notamment "Skati", "Dmoû al harna", "Caballero", "Mama" et "Lghorba", devenus des classiques du rap marocain.

A cette occasion, le rappeur s'est dit "honoré" d'inaugurer la soirée de la scène de Tanger dans le cadre du Festival des plages de "Maroc Telecom", ajoutant qu'un large public a suivi la soirée organisée sur la plage de Tanger.

Il a également exprimé sa joie en tant



qu'artiste originaire de Tanger de rencontrer à nouveau le public raffiné de sa ville, saluant le Festival des plages qui offre aux artistes marocains l'opportunité de renouer avec leurs fans dans plusieurs villes.

L'artiste "Muslim" jouit d'une grande popularité à Tanger, sa ville natale où il a tracé les contours de sa carrière artistique, en tant que membre de la génération fondatrice du rap marocain, avant de connaître la célébrité à l'échelle nationale et arabe. Les festivités du Festival des plages se poursuivront sur la scène de Tanger dimanche soir avec un grand concert du groupe marocain "Fnaire". Les prochaines soirées seront animées par une pléiade d'artistes marocains de renom tels que Saida Charaf et Douzi.

Le "Festival des plages" de "Maroc Tele-

com", qui se poursuit jusqu'au 21 août, met en avant la richesse du répertoire musical marocain et accueille plus de 200 artistes de renommée nationale et internationale et pas moins de 100 concerts.

Ce festival, totalement gratuit, offre une expérience musicale exceptionnelle avec des concerts couvrant des genres divers et variés (hip hop, rap, fusion, chanson marocaine chaabi et contemporaine, musique shanqai, raï et reggada).

Selon les organisateurs, depuis plus de deux décennies, cet événement estival emblématique a su s'imposer comme un rendez-vous incontournable des étés marocains, réunissant, chaque année, des millions de spectateurs de tous horizons autour de la musique et de la culture.

Bouillon

de culture

Soutien

La Commission de soutien à l'organisation des festivals et manifestations cinématographiques a décidé, lors de sa deuxième session au titre de l'année 2024, d'octroyer 25,97 millions de dirhams (MDH) au profit de 41 festivals et manifestations cinématographiques.

La commission, qui s'est réunie du 23 au 25 juillet à Rabat, a examiné 44 dossiers candidats au soutien, présentés par les organisateurs de festivals et de manifestations nationales, indique un communiqué du Centre cinématographique marocain (CCM), ajoutant que la commission a décidé de soutenir 41 candidats.

Le Festival international du film de Marrakech arrive en tête des bénéficiaires avec 12 MDH, suivi du Festival national du film de Tanger (7,5 MDH), du Festival international du film de femmes de Salé (1 MDH), du Festival international du cinéma d'auteur de Rabat (800.000 DH) et du Festival international maghrébin de film d'Oujda (450.000 DH).

La session de la commission, présidée par Khadija Alami Larroussi, s'est tenue en présence de Leïla Triki, Chanaï El Akriehi, Fatima Zahra Mouslim, Mourad Latifi, Driss El Kerri, Mohamed Fadel El Joumani et Hicham Ibeahimi, selon la même source.

Essaouira vibre aux rythmes de la musique judéo-marocaine

La ville d'Essaouira a vibré, samedi soir, aux rythmes de la musique judéo-marocaine, le temps d'un concert électroïque ayant envoûté le public présent.

Intitulée "Chœurs en transe", cette soirée musicale, rehaussée par la présence du conseiller de SM le Roi et président fondateur de l'Association Essaouira-Mo-

gador, André Azoulay, ainsi que d'autres personnalités marocaines et étrangères de divers horizons, a été l'occasion de mettre en lumière le riche patrimoine musical judéo-marocain, tout en célébrant les valeurs de coexistence et de tolérance qui font l'ADN de la Cité des Alizés.

Ce spectacle haut en couleur, tenu dans l'espace emblématique "Dar Souira",

a réuni trois formations musicales féminines d'exception, à savoir le Chœur d'Essaouira Mogador, les chorales belges "Les Fatmas de Belgique" et "Bab'Zouz" ainsi que la troupe des "Haddarates" d'Essaouira "Noujoum Souira".

Rassemblant pas moins d'une quarantaine de femmes des trois religions monothéistes sur scène, ce concert a été une véritable illustration du vivre-ensemble et du dialogue interculturel.

Sous la direction du maestro Safouane Moqadem et de la chanteuse belgo-marocaine Laila Amezian, les musiciennes ont uni leurs voix et talents pour offrir une prestation exceptionnelle, en interprétant avec brio des chansons classiques et contemporaines puisées dans le riche patrimoine musical judéo-marocain.

Sous les ovations d'un public conquis, les formations musicales ont offert une palette de chansons emblématiques, telles que "Disi Encheouf Lmaghrb" de Pirbass Cohen et "Adio Kerida" de Yasmin Levy, ainsi que des oeuvres inoubliables de la diva de la chanson judéo-marocaine, Zohra El Fassia.

Ces harmonies soigneusement orches-

trées, couplées de mélodies envoûtantes et de chants nostalgiques, ont ainsi emmené l'assistance dans un voyage mystique et raffiné, le tout dans une atmosphère de rapprochement et de partage. Dans une allocution de circonstance, la chanteuse belgo-marocaine Laila Amezian a expliqué que cette initiative est née de sa rencontre avec le Chœur d'Essaouira Mogador il y a quelques mois.

Elle a, dans ce sens, souligné l'importance de cette collaboration musicale pour promouvoir la diversité culturelle et renforcer les liens entre les communautés.

"Ce concert est une preuve tangible que la musique a le pouvoir de transcender les barrières et de nous unir. En chantant ensemble, nous ne faisons pas seulement de la musique, nous tissons des liens d'amitié et de compréhension mutuelle", a-t-elle ajoué, avant de conclure en exprimant son espoir de voir de telles initiatives se multiplier à l'avenir.

Intitulée par l'Association Essaouira-Mogador, cette soirée a été, par ailleurs, ponctuée par un hommage posthume à Maurice El Medioni, grand pianiste et ami de la Cité des Alizés.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION BORDJ BOUJAJA - KHENIFRA
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

AVIS
Examens d'aptitude professionnelle
Au titre de l'année 2024

Le président du conseil communal de Khénifra annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 réservés aux fonctionnaires de la dite commune ayant remplis les conditions réglementaires à la date de la 1^{ère} épreuve de l'Examen, les épreuves se dérouleront au siège de la commune de Khénifra, suivant le calendrier ci-dessous :

Grade de promotion	Conditions requises à la date de l'examen écrit : 5 années de service en qualité de	Nombre de postes	Dates du concours
1 Rédacteur 1 ^{er} grade	Rédacteur 2 ^{ème} grade	1	02 Novembre 2024 A 09 h 00 mn
2 Rédacteur 2 ^{ème} grade	Rédacteur 3 ^{ème} grade	1	
3 Adjoint administratif Grade Principal	Adjoint administratif 1 ^{er} grade	1	
4 Adjoint administratif 1 ^{er} grade	Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	1	
5 Technicien 1 ^{er} grade	Technicien 2 ^{ème} grade	1	
6 Adjoint Technique grade Principal	Adjoint Technique 1 ^{er} grade	1	
7 Adjoint Technique 1 ^{er} grade	Adjoint Technique 2 ^{ème} grade	3	

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier recommandé au président de la commune de Khénifra ou déposé contre récépissé au service des ressources humaines de la dite commune au plus tard le : **28 Octobre 2023**..

N° 5205/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale



المملكة المغربية
وزارة الصحة
والتأهيل الاجتماعي

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION
N° :16/2024/CHUSM

Le 10/09/2024 à 13H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international à majoration concernant :

Externalisation des activités d'appui aux soins pour le Centre Hospitalo-Universitaire Sous-Massa (2 lots)

LOT N°	DESIGNATIONS
1	Prestations de nursing
2	Prestations de brancardage

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT N°	Montant de l'estimation En chiffre en DH TTC	Montant de l'estimation en lettre en DH TTC
1	24 129 999,36	Vingt-quatre millions cent vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams et trente-six centimes
2	4 165 816,32	Quatre millions cent soixante-cinq mille huit cent seize dirhams et trente-deux centimes

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot N°	Montant du Cautionnement en DH	Montant de la caution en lettre en DH
1	361 000,00	Trois cent soixante et un mille dirhams
2	62 000,00	Soixante-deux mille Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer **obligatoirement** par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Une visite des lieux sera organisée le 27/08/2024 à 13H00 au Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

المركز الاستشفائي الجامعي سوس ماسة، الطريق الوطنية رقم 1 من 10، 96 الكورن الروحية
Centre Hospitalo-Universitaire Sous-Massa, Route nationale N°1, BP : 96 Agadir la principale
Tel : 05 28 82 80 46, Fax : 05 28 82 00 01, E-mail : chusm@chusm.ma

N° 5207/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation, National
de l'Enseignement Supérieur
ARRET de Casablanca - Sétif
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions,
des Equipements et de Patrimoine

Appel d'offres national ouvert au "rabais ou à majoration" N° 08/1/24
(Séance publique)

Il sera procédé, le 06 septembre 2024 à partir de 10 heures, dans les Locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert au "rabais ou à majoration" ayant pour objet les Travaux d'aménagement et de réhabilitation du bloc des salles de classes du BTS du lycée technique ALKAWARIZMI, relevant de la Direction Provinciale EL FIDA MERS SULTAN.

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'Estimation du Maître d'ouvrage (en Dirhams Toutes Taxes Comprises) est de : 1 572 067,20 Dirhams (un million cinq cent soixante-douze mille soixante-sept Dirhams vingt centimes).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 30 000,00 Dirhams (trente mille Dirhams).

Les concurrents doivent produire l'originale ou la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et de l'eau tel que décrit au tableau suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A 5	4

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret no 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et 10 du Règlement de Consultation.

N° 5206/PA



Société de développement local
« CASABLANCA BAIA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

N° d'appel d'offre	Objet de l'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams
N°AO/CB/13/2024	AOO relatif au droit de concession de creuser, de remplir et de construire des tombes au cimetière Communal AL GHOUFRAN.	Le 19/08/2024 à 11 Heures	50.000,00 DHS Cinquante mille DHS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAIA S.A à l'adresse indiquée ci-dessus ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société Casablanca Baia S.A ci-dessous indiqué ;
- ou les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAIA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°22 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée au site du projet le 07 aout 2024 à 11 Heures. Le rendez-vous est fixé au siège de la société Casablanca Baia s.a :14 Avenue Mers Sultan 4ème étage N° 22 Casablanca. **Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.**

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
la société CASABLANCA BAIA S.A

14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°22 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casaba@casaba.ma

N° 087/PC

Maison Nehme
Suite à l'acte sous-seing de cession de parts sociales en date du 22/07/2024, Mr RAYAN IGNACE NEHME cède la totalité de ses parts sociales à Mr HAMED YAKOUBI Et par conséquent il a été décidé de modifier les articles 6, 7 et 13 des statuts L'assemblée générale a accepté la démission de Mr Rayan Ignace Nehme de son poste de gérance et nomme Mr Hamed Yakoubi gérant unique de la société pour une durée illimitée. Le dépôt légal sera déposé au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca.

N° 5173/PA

Risager Group
Suite à l'acte sous-seing de cession de parts sociales en date du 22/07/2024, Mr Rayan Ignace Nehme et Madame Selma Tazi cèdent la totalité de leurs parts sociales à Mr Hamed Yakoubi Et par conséquent il a été décidé de modifier les articles 6, 7 et 13 des statuts L'assemblée générale a accepté la démission de Mr Rayan Ignace Nehme de son poste de gérance et nomme Mr Hamed Yakoubi gérant unique de la société pour une durée illimitée. Le dépôt légal sera déposé au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca.

N° 5174/PA

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26 ALI CHEIKH
TEL : 05.36.33.24.64
- NADOR -
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 23 Mai 2024, il a été établi à NADOR les statuts d'une SARL, a caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : - ITHRI-UPTOWN RENT - SARL
OBJET : La société a pour objet tant au Maroc,
* LOUEUR DE VEHICULES AUTOMOBILES SANS CHAUFFEURS.
SIEGE SOCIAL: NOUVELLE ZONE URBAINE 4ème TRANCHE AL JAZIRA N° 12, IMMEUBLE BLOC B, R.D.CH GUELAIA SELOUANE.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : fixé à 500.000,00 DH, divisé en 1000 parts sociales de 100 (Cent) dh chacune.
GERANCE :
- M. MOURAD BEN TAHAR CIN 5417966
- Mme. YASMINA BOUDICH CIN 5598553

DEPOT LEGAL : le 14/06/2024 sous le numéro 8126 au Tribunal de première Instance de NADOR. N° 5208/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection sociale
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 19/2024/CHUSM
Le 10/09/2024 à 09H30, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

L'alimentation des Malades, du Personnel de Garde et des Médecins internes du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa (lot unique)
Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à :
- Minimum TTC : 14 848 091,50 DHS TTC (Quatorze millions huit cent quarante-huit mille quatre-vingt-onze Dirhams cinquante Centimes TTC).
- Maximum TTC : 29 696 183,00 DHS TTC (Vingt-neuf millions six cent quatre-vingt-seize mille cent quatre-vingt-trois Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 445 400 DHS (Quatre cent quarante-cinq mille quatre cents DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Une visite des lieux sera organisée le 27/08/2024 à 12H00 au Centre Hospitalo-

Universitaire Souss Massa. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de consultation. N° 5209/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la Protection sociale
Tanger-Tétouan-Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection sociale
Tétouan
APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 11/DMST/2024

Le 27/08/2024 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, site Hôpital provincial de Tétouan, rue Martil, bd Abdelkhalak Torres, Saniaï Rmel, Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

ACHAT D'ARTICLES DE COUCHAGE DESTINES A L'HOPITAL DES SPECIALITES REGIONAL DE TETOUAN.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :
- Un Million Cent Dix Neuf Mille dirhams (1 119 000,00 DHS) toutes taxes comprises.
Le cautionnement provisoire qui doit être combinés et déposé par voie électronique est fixé à la somme de : Vingt Deux mille dirhams (22 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics (http://www.marchespublics.gov.ma).

La documentation (Catalogue, les prospectus et notices) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (5) du règlement de consultation. N° 5210/PA

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
Département du Tourisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources et de la Formation
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°

02/2024/DRF
-Le 11/09/2024 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, Département du Tourisme, - site centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix ayant pour objet Acquisition d'un logiciel de gestion électronique des documents et des archives, y compris les prestations d'installation, pour le compte du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire -Département du Tourisme- en lot unique

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :deux millions huit cent mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (2 800 000,00 DHS TTC).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinquante mille Dirhams (50 000,00 DHS).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32, et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

-Les prospectus, notices ou autres documents techniques du prix n° 01 objet de l'AOO international sur offres de prix n°02/2024/DRF doivent être déposés au plus tard le 10/09/2024 à 16 H au Service des Achats -Division des Ressources Financières et du Support Logistique-Direction des Ressources et de la Formation- Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire -Département du Tourisme - site au centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat, ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation. N° 5211/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV-
DIRECTION SUPPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°S042/PLGV
SEANCE PUBLIQUE
D'OUVERTURE DES PLS
Le 22 Août 2024 à 09 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de FONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Réalisation des études de circulation et d'intermodalité au niveau des sites des

gares RER :
- Lot 1 : Sidi Taïb, Sidi Bouknadel, Sidi Abdelah, Salé Tabrique, Salé Ville, Témara, Ain Atiq
- Lot 2 : Mohammedia Ville, Zenata, Sidi Bemoussi, Ain sebaï, Hay Mohammadi,
- Lot 3 : Nouvelle Medina, Mers Sultan, Oasis, Sidi Maarouf, Boukoura
- Lot 4 : Marrakech Gueliz, Stade de Marrakech

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de FONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation. L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot 1 : 1 092 000,00 DH/TTC.
- Lot 2 : 936 000,00 DH/TTC.
- Lot 3 : 780 000,00 DH/TTC.
- Lot 4 : 312 000,00 DH/TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 15 000 DH
- Lot n° 2 : 7 500 DH
- Lot n° 3 : 7 500 DH
- Lot n° 4 : pas de cautionnement provisoire.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 dhou al-hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation. Les concurrents doivent fournir une copie des certificats d'agrément dans les domaines D4 et D13 délivrés par le Ministère de l'Equipement et de l'Eau. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. N° 5213/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ
Avis d'appel d'offres ouvert international n° 46/2024/HZ

Le 23/08/2024 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix pour :
Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qua-

lité des travaux de mise à niveau de la RN7 du PK 227+685 au PK 244+093 - Province d'AL Haouz -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Dix Huit Mille Dirhams (18 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent dix-huit mille dirhams 0 centime TTC (1 218 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5214/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ
Avis d'appel d'offres ouvert international n° 47/2024/HEZ

Le 23/08/2024 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix pour :

Maintenance d'assistance à Maitrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des travaux de mise à niveau de la RN7 du PK 227+685 au PK 244+093, Province d'AL Haouz
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Vingt Sept Mille Dirhams (27 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit cent quarante-cinq mille six cents dirhams 0 centime TTC (1 845 600,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 5215/PA

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
Département du Tourisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources et de la Formation
AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION N° 06/2024/DRF
L'appel d'offres ouvert international à majoration n° 06/2024/DRF ayant pour objet l'entretien et le nettoyage du bâtiment administratif du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, Département du Tourisme, reconductible, en lot unique ;
Dont l'ouverture des plis est prévue le 07-08-2024 à 10H.
Est rectifié comme suit :
Au niveau du RC
-Article 21.
Le reste sans changement

N° 5212/PA

WEBUPCLOSE
Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 17/07/2024, il a été procédé à la création d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 1- Dénomination sociale : WEBUPCLOSE
 - 2- Objet social : La société a pour objet le développement, programmation et conseil informatique.
 - 3- Siège social : Casablanca, 10, Rue Liberté, étage 3, appartement n° 5
 - 4- Durée de la société : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix-neuf ans (99)
 - 5- Capital social : Le capital social s'élève à Dix Mille (10.000) dirhams. Il est divisé en 100 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique.
 - 6- Gérance : Monsieur ASRI Mouda a été nommé, gérant pour une période indéterminée.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 25/07/2024 sous le numéro 927859.

N° 5218/PA

MODIFICATION

1/- suivant au PV de l'AGE en date du 06/06/2024 de la société BENMOU ECO CAR SARL, il a été décidé :
- Cession des parts sociales :
- cession de 2500 parts sociales soit 250.000,00 DHS appartenant à Mr ANAS MOUAOUA au profit de Monsieur NAOUFAL BENGOURRAM de nationalité marocaine, né le 04/09/1996 titulaire de la CIN N°: BH 477419, demeurant à CITE 9 JUILLET ENTREE C19 ETG 2 APT 7 MOHAMMEDIA.
- Nouvelle répartition du capital :
- Mr NAOUFAL BENGOURRAM : 5000 Parts Soit 500.000,00 DHS
TOTAL : 5000 Parts Soit 500.000,00 DHS
- changement de la forme juridique d'une Société à Responsabilité Limitée

(SARL) à une Société à Responsabilité Limitée Associé Unique (SARL AU).
- la mise à jour des statuts.
II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce CASABLANCA le 22/07/2024 sous le numéro 927303.

N° 5219/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D' EL KELAA DESRAGHNA
CERCLE EL KELAA-BENI AMEUR
CAIDAT DE AIN IGLI-OULED SAID
COMMUNE OULED M'SABBEL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 01/2024

Le 12 Aout 2024 à Onze heures (11 h), il sera procédé, dans le bureau du président de la commune ouled m'sabbel, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour Construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 25 m3 surleve de 12m sous la cuve au douar oulad tarraf , commune ouled m'sabbel , province kelaa des sraghna. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Douze Mille Huit cent Dirhams TTC (112.800,00 dhs TTC) Toutes Taxes Comprises. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Deux Cent Dirhams (2.200,00 dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 5220/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
07/2024/BG

Le 13/08/2024 à 12 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant : Achat de fournitures pour le matériel technique et informatique destinées au secrétariat général et aux postes de commandement relevant de la Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 (cinq mille) dirhams.

La cautionnement provisoire doit être déposé sous forme électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 272 124,00 (deux cent soixante-deux mille cent vingt-quatre) dirhams TTC. Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur. Le contenu et la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 13 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultation
N.B :
Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 43 du décret 2-22-431 précité, il est exigé de :
- Produire les échantillons concernant tous les articles du bordereau des prix.
N° 5221/PA



Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse

Direction provinciale de Taza العندرية الإقليمية بتازة

Avis rectificatif d'appel d'offres ouvert simplifié N° : 03/2024

Monsieur les entrepreneurs nous vous informons que l'avis d'appel d'offres ouvert n°03/2024 Publié au journal « la libération » le 26/7/2024 relatif aux prestations de la restauration collective des colonies de vacances et d'autre établissement de Taza relevant de la direction Provinciale à TAZA du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication-département jeunesse-Lot unique-, Comporte une rectification au niveau de Montant de l'estimation en lettre Un Million Quarante-cinq Mille quatre-vingt-seize dirhams quatre-vingt Cts au lieu d' Un Million Quarante-cinq Mille quatre-vingt soixante-dix dirhams quatre-vingt Cts et la date de l'ouverture des plis 12/8/2024 au lieu de 08/8/2024

N° 5222/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JOUF LASFAR ET REGION

AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 17/AOP/DPJR/ANP/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 27 Aout 2024 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENT DE SECURITE AU PORT DE JOUF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

250 000,00 DHS HT soit en lettres Deux Cent Cinquante Mille Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 500, 00 DHS (Quatre Mille Cinq Cents Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 13 du règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureaux des Marchés - en km 22 route de Oualidia -EL. Jorf -

Tel : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 22, Route Oualidia, BP 3143, El Jorf (Porte principale)
Tel : 05 29 05 99 49 / 06 20 69 51 82 / 06 20 69 51 81 Fax : 05 23 34 54 31

N° 5217/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de la Prématurité et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech-Sud
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION
N° : 322024CBPCT
« Séance publique »

Le 11 septembre 2024 à 09:30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international à majoration, pour :

lot n°	OBJET	L'estimation maximale des coûts des prestations	Montant du cautionnement provisoire (en DHS)
01	Les prestations de service de nettoyage des locaux des écoles primaires (écoles et écoles communautaires) et des lycées collégiens relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, ARSF-M.S	2 127 437,14 dhs (Deux Millions Cent Vingt-Sept Mille Quatre Cent Treize-Dix-Sept Dirhams quatre Centimes)	40 000,00 dhs (quarante mille dirhams)
02	Les prestations de service de nettoyage des locaux de la Direction Provinciale de Chichaoua et ses lycées collégiens	1 677 183,36 dhs (Un Million Sixcent-Sept Mille Cent Quatre-Vingt-Trois Dirhams Treize-Six Centimes)	20 000,00 dhs (vingt mille dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N°1692-23 du 25/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 5216/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERRKANE
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT INTERNATIONAL
N° Ber 19/2024

Le Jeudi 22 Août 2024 à Dix heure (10h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international N° 19/2024 sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DE DOUBLE SUR QUED OUARTASS RELIANT OUARTASS ET BORI OUACLOUTE
ROYAUME DE BERRKANE
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-trois Million Quatre Cent Trente-quatre Mille Six Cent quatre-vingt-cinq Dirhams 51 CTS (63 434 685.51 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Un Million Deux Cent Soixante Mille Dirhams (1 260 000.00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 5223/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH - SAFI PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 43/2024

Le 26 Août 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix 43/2024 pour :

CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT ADMINISTRATIF A LA VILLE DE YOUSOUFIA / PROVINCE DE YOUSOUFIA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Millions Trois Cent Soixante-

Deux Mille Dirhams (4 362 000.00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Vingt-sept Mille Dirhams (87 000.00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma (Article 135 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 aux marchés publics).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°10 du règlement de consultation.

N° 5224/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Fès-Meknès
Province de Sefrou
Commune Ain Timguenai
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ N° 02/2024/A.T
Le 05/09/2024 à 11 h 00 mn, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Président de la Commune Ain Timguenai (salle de réunion) - Province de Sefrou - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié N° 02/2024/A.T pour :

Acquisition d'un (1) véhicule utilitaire au profit de la Commune Ain Timguenai - Province de Sefrou.
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quarante mille Dhs 00 cts (240 000.00 Dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille Dhs 00 cts (4 000.00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 5225/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secretariat Général DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 05/PRDTS-INDH/2024

Le 27/08/2024 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux :

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DU DOUAR BOU-FROUKH A LA COMMUNE TERRITORIALE DE TEZI N'ISLI - PROVINCE DE BENI MELLAL -
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (Vingt-cinq Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.376.904,00 Dhs (Un Million Trois Cent Soixante Seize Mille Neuf Cent Quatre Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secretariat Général DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 06/PRDTS-INDH/2024

Le 27/08/2024 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux :

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOUAR ACHMAKH A LA COMMUNE TERRITORIALE DE TEZI N'ISLI PROVINCE DE BENI MELLAL.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (Vingt-cinq Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.376.904,00 Dhs (Un Million Trois Cent Soixante Seize Mille Neuf Cent Quatre Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 5226/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secretariat Général DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 06/PRDTS-INDH/2024

Le 27/08/2024 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux :

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOUAR ACHMAKH A LA COMMUNE TERRITORIALE DE TEZI N'ISLI PROVINCE DE BENI MELLAL.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de pu-

bles accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 692.484,00dhs.T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams toutes taxes comprises).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00 dh(DouzeMille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation, ainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministère de l'économie et de finances n° 1502-23 du 13/06/2023 portant application de l'article 148 du décret précité pour la petite et moyenne entreprise nationale.

N° 5227/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 8/BP/2024

Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives et à l'auto-entrepreneur
Le 29/8/2024 à 11heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : Alimentation en eau potable par branchements individuels du douar Oul AMMI SAID à la Commune Ras El Ain - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de pu-

bles accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 692.484,00dhs.T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams toutes taxes comprises).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00 dh(DouzeMille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation, ainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministère de l'économie et de finances n° 1502-23 du 13/06/2023 portant application de l'article 148 du décret précité pour la petite et moyenne entreprise nationale.

N° 5228/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé
Ladyoune - Sakia El Hamra
Avis d'Appel d'Offres International Ouvert sur offre des prix N° 21/2024/DRSLSH (SEANCE PUBLIQUE)
Le 10 Septembre 2024 à 11h00mn, il sera procédé dans la salle des réunions à la Direction Régionale de la santé et de la protection sociale de la région Ladyoune -Sakia El Hamra, sis route Es-Smara - Hôpital Hassan II des Spécialités Ladyoune, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant

FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS, DE LA MORGUE, DESTINES AUX DIFFERENTS HOPITAUX RELIANT DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE LAAYOUNE SAKIA HAMRA (LOT UNIQUE).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à quatre-vingt-onze mille trois cent soixante-dix dirhams (91 370,00Dh).
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre millions cinq cent soixante-huit mille cinq cent vingt dirhams toutes taxes comprises (4 568 520,00Dh TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le 09 Septembre 2024 à 15h00 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Ces documentations peuvent être déposés électroniquement est ce conformément aux articles 37 et 135 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les plis et les documentations déposés, transmis ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de la Consultation.

N° 5229/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie Nationale
DE FINANCES ET DES IMPÔTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉVALUATION ET DE FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES
DIRECTION PROVINCIALE D'AFEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉS

Le mardi 13 août 2024 à l'heure citée au tableau ci-dessous, en séance publique, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale d'Artel, sis à BV HASSAN II, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts simplifiés sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Montants Des plis	Cautionnement Provisoire (En DH)	Certificat de qualification et de classification demandés	L'estimation du coût des prestations (en DH TTC)
01/BNV/2024/AZ	Travaux d'entretien et de réhabilitation de l'école Elcouyenne à la commune d'Almer - Lot unique.	10000	10 000,00 (Dix mille)	Secteur : A / Classe : 3 Qualifications : A2 ou A3	742 000,00
02/BNV/2024/AZ	Travaux d'entretien et de réhabilitation de l'école centre Zant à la commune d'Al-Mahrouf - Lot unique.	10000	10 000,00 (Dix mille)	Secteur : A / Classe : 3 Qualifications : A2 ou A3	502 000,00
03/BNV/2024/AZ	Travaux d'entretien et de réhabilitation de l'école Ain Ziri à la commune de Tahert, les unités Taghremet et Ouedoune Sella à la commune d'Agardj Nakhla - Lot unique.	10000	10 000,00 (Dix mille)	Secteur : A / Classe : 3 Qualifications : A2 ou A3	803 000,00
04/BNV/2024/AZ	Travaux d'entretien et de réhabilitation de l'école Ismaïen à la commune d'Al-Majma, les unités Elmalah, Taghremet, et Al-Hwa à la commune d'Ouassila - Lot unique.	10000	10 000,00 (Dix mille)	Secteur : A / Classe : 3 Qualifications : A2 ou A3	642 100,00
05/BNV/2024/AZ	Travaux d'entretien et de réhabilitation des écoles Al Anzi, et Taghremet à la commune de Demnat, l'école centre Al Az à la commune de Tizi, et l'école Ain Maoud à la commune d'Azil - Lot unique.	12000	10 000,00 (Dix mille)	Secteur : A / Classe : 3 Qualifications : A2 ou A3	794 170,00
06/BNV/2024/AZ	Travaux d'entretien et de réhabilitation de l'école centre Idriss, les unités Madenat et Al Oudane à la commune d'Azoua - Lot unique.	12000	10 000,00 (Dix mille)	Secteur : A / Classe : 3 Qualifications : A2 ou A3	713 000,00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5230/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 28/2024/BP

Le **22/06/2024 à 10H00**, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SIÈGE DU GROUPEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (BUREAU COMMUNAL D'HYGIÈNE HAUD MOGADOR : A / CONSTRUCTION D'UNE MORGUE -LOT TAFOUKT- B/ CONSTRUCTION D'UN REFUGE POUR ANIMAUX AVEC SERVICE DE SOIN -EL GHAZOUA- A LA COMMUNE D'ESSAOUIRA PROVINCE D'ESSAOUIRA.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent mille Dirhams (100 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **Cinq millions cent trente huit mille sept cent trente trois Dirhams et soixante Centimes (5 138 733,60 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministre chargé de l'Équipement dans le domaine d'activité.

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 5233/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 29/2024/BP

Le **22/06/2024 à 11H00**, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

La réception de fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux et de leur mise en œuvre pour les travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - Haoud Mogador - Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Mille quatre cent Dirhams (1 400,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **Soixante-douze Mille Dirhams (72 000,00 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

1) Pour les concurrents installés au Maroc :

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministre chargé de l'Équipement dans le domaine d'activité :

Activité	Qualifications	Catégorie
Contrôle de Qualité	CQ-1 : contrôle des travaux de bâtiments courants.	3
	CQ-3 : contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	

2) Pour les entreprises non installées au Maroc : Un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 5233/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé et de la protection sociale
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd

APES D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 006/2024/CHURC

Le **05/07/2024 à 10h00**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°006/2024/CHURC du **05/07/2024** pour : **Achat de matériel médical-technique- Anesthésie, réanimation et cardiologie au centre hospitalo-universitaire IBN ROCHEID- CASABLANCA**

- Lot N°1 : APPAREIL D'HEMOSTASE (ACT)
- Lot N°2 : APPAREIL VNI
- Lot N°3 : Appareil CPAP Flow Generator
- Lot N°4 : BRAS D'ANESTHESIE
- Lot N°5 : Broncho-Fibroscope Adulte avec Source lumière Portable
- Lot N°6 : DEFIBRILLATEUR SEMI-AUTOMATIQUE ET AUTOMATIQUE EXTERNE
- Lot N°7 : ECG 18 PISTES
- Lot N°8 : ELECTROCARDIOGRAPHIE 12 PISTES AVEC CONNECTIVITE avec materiel existant
- Lot N°9 : GABROT ELECTROPNEUMATIQUES 2 VOIES
- Lot N°10 : HOLLTER ECG 12 PISTES
- Lot N°11 : HOLLTER TENSIONNEL
- Lot N°12 : LEVE PERSONNE ELECTRIQUE AVEC SANGLE
- Lot N°13 : NEBULISSEUR AEROSOL (PROFESSIONNEL)
- Lot N°14 : POUISSE SERINGE MODULAIRE D'ANESTHESIE (AIVOC)
- Lot N°15 : RECHAUFFEUR ACCELERATEUR DE TRANSFUSION
- Lot N°16 : Respirateur, moniteur et pousse-seringue asynchrétiques pour IRM
- Lot N°17 : STIMULATEUR TEMPORAIRE MONO CHAMBRE
- Lot N°18 : SYSTEME DE VIDEO INTUBATION
- Lot N°19 : Station de 07 pousse-seringues
- Lot N°20 : DEFIBRILLATEUR AVEC CARDIOSCOPE ET IMPRIMANTE INTEGRE
- Lot N°21 : ECG 6 PISTES
- Lot N°22 : MONITEUR DE SURVEILLANCE MULTIPARAMETRIQUES MODULAIRE POUR NOUVEAU NE-ENFANT ET ADULTE (ECG-SP02-PN1-T-RESP-PI)
- Lot N°23 : SERINGUE AUTO-POUSSEUSE MONOVOIE TYPE 2

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations en dirham (toutes taxes comprises) établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot N°1 : 180 679,99 (cent quatre-vingt mille six cent soixante-dix-neuf dirhams et quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)
- Lot N°2 : 125 000,00 (cent vingt-cinq mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°3 : 120 000,00 (cent vingt mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°4 : 205 698,00 (deux cent cinq mille six cent quatre-vingt-dix-huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°5 : 667 999,98 (six cent soixante-sept mille neuf cent quatre-vingt-neuf dirhams et quatre-vingt-dix-huit centimes toutes taxes comprises)
- Lot N°6 : 980 000,20 (neuf cent quatre-vingt mille dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises)
- Lot N°7 : 35 000,00 (trente-cinq mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°8 : 64 000,01 (soixante-quatre mille dirhams et un centime toutes taxes comprises)
- Lot N°9 : 39 138,00 (trente-neuf mille cent trente-huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°10 : 220 833,36 (deux cent vingt mille huit cent trente-trois dirhams et trente-six centimes toutes taxes comprises)
- Lot N°11 : 191 700,00 (cent quatre-vingt-une mille sept cent dix dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°12 : 38 319,98 (trente-huit mille trois cent dix-neuf dirhams et quatre-vingt-dix-huit centimes toutes taxes comprises)
- Lot N°13 : 56 000,04 (cinquante-six mille dirhams et quatre centimes toutes taxes comprises)
- Lot N°14 : 400 500,00 (quatre cent mille cinq cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°15 : 654 948,00 (six cent cinquante-quatre mille neuf cent quarante-huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°16 : 1 000 000,00 (un million de dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°17 : 113 888,00 (cent onze mille huit cent quatre-vingt-huit dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°18 : 200 000,00 (deux cent mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°19 : 125 010,00 (cent vingt-cinq mille dix dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°20 : 758 099,92 (sept cent cinquante-huit mille quatre-vingt-dix-neuf dirhams et quatre-vingt-deux centimes toutes taxes comprises)
- Lot N°21 : 182 784,00 (cent quatre-vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-quatre dirhams toutes taxes comprises)
- Lot N°22 : 263 919,98 (deux cent soixante-trois mille neuf cent dix-neuf dirhams et quatre-vingt-dix-huit centimes toutes taxes comprises)
- Lot N°23 : 2 809 999,20 (deux millions huit cent neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises)

L'estimation du coût de la maintenance annuelle en dirham (toutes taxes comprises) établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n°1 : 12 647,59 (douze mille six cent quarante-sept dirhams et cinquante-neuf centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°2 : 10 850,00 (dix mille huit cent cinquante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°3 : 8 400,00 (huit mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°4 : 14 398,87 (quatorze mille trois cent quatre-vingt-dix-huit dirhams et quatre-vingt-sept centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°5 : 66 759,98 (soixante-six mille sept cent cinquante-neuf dirhams et quatre-vingt-dix-huit centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°6 : 68 600,20 (soixante-huit mille six cents dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°7 : 2 450,00 (deux mille quatre cent cinquante dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°8 : 4 480,01 (quatre mille quatre cent quatre-vingts dirhams et un centime toutes taxes comprises)
- Lot n°9 : 2 739,66 (deux mille sept cent trente-neuf dirhams et soixante-six centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°10 : 15 458,28 (quinze mille quatre cent cinquante-huit dirhams et vingt-huit centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°11 : 13 419,00 (treize mille quatre cent dix-neuf dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°12 : 2 682,38 (deux mille six cent quatre-vingt-deux dirhams et trente-huit centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°13 : 3 920,04 (trois mille neuf cent vingt dirhams et quatre centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°14 : 28 035,00 (vingt-huit mille trente-cinq dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°15 : 45 846,35 (quarante-cinq mille huit cent quarante-six dirhams et trente-six centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°16 : 70 000,00 (soixante-dix mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°17 : 7 832,36 (sept mille huit cent trente-deux dirhams et seize centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°18 : 14 000,00 (quatorze mille dirhams toutes taxes comprises)
- Lot n°19 : 8 750,70 (huit mille sept cent cinquante dirhams et soixante-dix centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°20 : 33 066,92 (cinquante-trois mille soixante-six dirhams et quatre-vingt-douze centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°21 : 12 794,88 (douze mille sept cent quatre-vingt-quatorze dirhams et quatre-vingt-huit centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°22 : 18 474,38 (dix-huit mille quatre cent soixante-quatorze dirhams et trente-huit centimes toutes taxes comprises)
- Lot n°23 : 196 699,20 (cent quatre-vingt-seize mille six cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises)

- Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement préalable.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le dépôt de la documentation technique, accompagnée des annexes n° 4 - 5 et 6 démontre respectivement l'article 13 du règlement de consultation) exigé par le dossier d'appel d'offres pour tous les lots doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5233/PA

FIDUCIAIRE DOUNIA SOJIM SARL
261, BD ABDELMOUMEN 1ER ETAGE N° 3, Casablanca
Tél. 0522-86-14-60
Constitution de société
A responsabilité limitée
d'associé unique

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/06/2024 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : La société prend la dénomination de - STE ZAKI & MEHDI construction SARL AU -.
Objet : La société a pour objet : - La promotion immobilière.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'activité sus-mentionnée ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

Siège social : 265, BD Zerkouni, 9ème étage n° 92, Casablanca
Durée : 99 ans à compter de sa constitution définitive.

Capital social : est fixé à 100.000,00 DHS divisés en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune.
Les parts sociales créées sont numérotées de 1 à 1000 et souscrites en totalité par l'associé unique Mr AMARA EL MAHDI, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN N°

E280110, né le 01/01/1966, domicilié à Hay El Houda Rue 13, N° 108 Casablanca.

Gérance : La société est gérée et administrée pendant une durée indéterminée par Mr AMARA EL MAHDI, possédant la signature sociale à l'égard des tiers.

Année sociale : Du 1er Janvier au 31 décembre de chaque année.
Bénéfice : Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5% pour former la réserve légale.

La déclaration d'immatriculation au registre du commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de première instance de Casablanca le 17/07/2024 sous le N° 634221

N° 5377/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Justice
Tribunal de commerce de Casablanca

Dossier n°131176
N° CP 29055
Partage des Fonds de commerces

Entre
Monsieur Lahcen Ait Tmilla titulaire de la CIN N° B3122223 32/96

Monsieur Abdellah Ait Tmilla titulaire de la CIN N° B586635 32/96

Monsieur Salid Ait Tmilla titulaire de la CIN N° BK193355 7/96

Monsieur Adil Ait Tmilla titulaire de la CIN N° BK231719 7/96

Monsieur Rachid Ait Tmilla titulaire de la CIN N° BK247348 7/96

Monsieur Abdelkrim Ait Tmilla titulaire de la CIN N° BK308543 7/96

Madame Aicha Hassoune titulaire de la CIN N°BK44846 4/96

La totalité des fonds de commerces ; exploité à Casablanca ; 71-72 ; route de Médiouna et rue Duc-tour Baur.

Et le deuxième exploité à Casablanca, rue Kanizar, Kissaria 15 Ramadan N° 32

Composés de la clientèle et le droit au bail et les marchandises et les matériels servant à l'exploitation.

Inscrits au registre de commerce de Casablanca sous le n° 240282 - 240284
Les oppositions seront reçues au secrétariat greffe du tribunal de commerce (services du registre du commerce) dans les quinze jours au plus tard après les deuxièmes insertions.

1ère insertion
2ème insertion

N° 5376/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4,
Rue 10, N° 60-1er Etage,
Casablanca

(0522) 70.80.46 /
(0522) 71.82.99
MAX LIVRINO

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/07/2024 enregistré le 25/07/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : Société - MAX LIVRINO - S.A.R.L.AU

Objet : Livraison a domicile de tous types de produits alimentaires, ménagers commandés en ligne ou par téléphone.

Marchand d'Epices en détail. Recevoir les commandes des clients et les faire livrer par des coursiers. La Prestation de tous services.

Siège Social : 45, Rue Abdelkader Mouftakar Etage 2, Appartement N°4 Casablanca

Durée : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune,

numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

Mr TOUCHOUNI AHMED: 1.000 Parts
Gérance : La société administrée et gérée par le gérant unique.

M. TOUCHOUNI AHMED, CIN N° BH336155.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué

au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 25/07/2024 sous N° 928169. Registre de Commerce sous N° 635.727.
N° 5234/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRE DES PRIX OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE N° 22/2024 /DRAO OUJDA

Le 22/08/2024 à 10 heures, il sera procédé dans, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda ; Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK ; à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national à relatif à L'Achat et installation du matériel de cuisine pour les besoins de l'Institut Technique Agricole de Guercif à la Commune de Tadar Province de Guercif relevant de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda en lot unique

Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à

partir du Portail des marchés public ; accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent six mille cent quarante dirhams (706 140,00 dh h) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille Dirhams (10 000,00 dhs) TTC .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 l'au 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.
N° 5235/PA

partir du Portail des marchés public ; accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent six mille cent quarante dirhams (706 140,00 dh h) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille Dirhams (10 000,00 dhs) TTC .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 l'au 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.
N° 5235/PA

Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à

partir du Portail des marchés public ; accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent six mille cent quarante dirhams (706 140,00 dh h) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille Dirhams (10 000,00 dhs) TTC .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 l'au 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.
N° 5235/PA

KEMRABOU MOUSSA
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KEJAF DES SAGHNA
CERCLE EL KEJAF - DJI AHEUR
ORDRE AN 101 OULED SIDI
COMMUNE SIDI MOUSSA

AVIS DE CONCOURS N° 02/2024

Le Président De La Commune MOUSSA Annonce Qu'un Concours D'aptitude Professionnelle Pour Accéder Aux Grades Adjoint Technique 1ère Grade Aura Lieu Vendredi 01/09/2024 à 9 h à la salle de réunion sis au siège de la commune sidi moussa, Ce

Concours Est Ouvert Devant Les Fonctionnaires De La Commune, Ayant Un Grade De Adjoint Technique 2ème Grade, Titulaire Et

Disposant De 06 Ans D'ancienneté Au Grade Jusqu'au 31 Décembre 2023, Le Nombre De Places A Pourvoir Est Un Seul (01). Les

Fonctionnaires De La Commune Ayant Les Conditions Requises Précitées Sont Appelés A Déposer Leurs Demandes De Candidature Après

De Service Du Personnel Avant 25/08/2024 Dernier Délai D'acceptation Des Demandes.

Les Épreuves Du Concours Sont Comme Suit:

Épreuve	Durée (Heure)	Coefficient
Épreuve écrite: on se plusieurs questions à choix multiples portant sur les tâches assignées au service concerné et les emplois et tâches exercés par les salariés appartenant au grade examiné.	2	3
Épreuve orale: La discussion a Sur l'activité professionnelle de candidat et l'évaluation de sa capacité à accomplir des tâches liées au grade pour lequel il est examiné.	Entre 15 et 30 min	2

N° 5236/PA

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني لتقنين المواصلات

INPT
المعهد الوطني لتقنين المواصلات
B.P. 420 - Rabat A. El-Khad
www.inpt.gov.ma

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 12/2024/INPT

Le 03/09/ 2024 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet :

L'achat des prestations d'intérim pour le compte de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à - Rabat avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est fixée à la somme d'un million quatre cent cinquante-quatre mille quatre cent quarante-huit dirhams toutes taxes comprises (1.454.448,00 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation du présent Appel d'Offres.

N° 068/PC



"Sabotage" de réseaux de fibres optiques dans six départements

Retour à la normale de la circulation des trains



"Des sabotages nocturnes" touchant les réseaux de fibres optiques de plusieurs opérateurs, tels Free et SFR, ont été commis dans la nuit de dimanche à lundi dans six départements français, a-t-on appris lundi de source policière.

Paris, coeur des Jeux olympiques (26 juillet - 11 août), n'est pas touché, a-t-on ajouté de même source, en précisant que les départements concernés sont situés dans le sud-est, le sud-ouest, l'est et le nord de la France.

Ces actions, dans les Bouches-du-Rhône, l'Aude, l'Oise, l'Hérault, la Meuse et la Drôme, interviennent quelques jours après les sabotages de plusieurs lignes de trains à grande vitesse qui avaient entraîné une grande pagaille dans les gares vendredi matin, quelques heures avant la cérémonie d'ouverture des JO.

Dimanche, un militant de la mouvance de l'ultra-gauche a été interpellé sur un site de la SNCF à Oissel (nord-ouest de la France),

a-t-on appris lundi de source policière.

"Tous les trains" du réseau de lignes à grande vitesse français circulent "normalement" lundi matin, trois jours après des actes de sabotage survenus le jour de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris, a assuré le ministre délégué aux Transports, Patrice Vergriete.

"Je vous le confirme, ce (lundi) matin, tous les trains circulent, à la fois sur la ligne Est - ça c'était le cas depuis samedi -, la ligne Atlantique, hier (dimanche) on était déjà dans une situation quasi normale, et sur le Nord où hier on était à trois trains sur quatre, ça circule normalement aujourd'hui", a déclaré le ministre démissionnaire sur RTL.

La compagnie ferroviaire publique SNCF avait annoncé dimanche que les travaux de réparation étaient "totalement terminés" et qu'il n'y aurait "plus aucune perturbation" pour les voyageurs "dès lundi matin".

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 04H00 du matin, des câbles de fibre optique

passant près des voies et garantissant la transmission d'informations de sécurité pour les conducteurs (feux rouges, aiguillages...) ont été coupés et incendiés sur différents postes d'aiguillage stratégiques à Courtalain (LGV Atlantique), Croisilles (LGV Nord) et Pagny-Sur-Moselle (LGV Est).

Ces actes de sabotage ont entraîné une pagaille monstre dans les gares françaises vendredi en plein pic de fréquentation pour les départs et retours de vacances estivales, et à quelques heures seulement de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris organisée sur la Seine.

Quelque 800.000 personnes devaient prendre un train dans le week-end, et "finalement 700.000 ont quand même pu réaliser leur voyage", alors que 100.000 ont eu "une annulation de train", a indiqué Patrice Vergriete.

La SNCF s'est engagée à rembourser les voyageurs ayant subi une annulation ou un retard.

Depuis l'attaque, des "moyens considérables" ont été mis en place pour "renforcer" la surveillance des "28.000 kilomètres" de réseau ferroviaire, avec "un millier d'agents de maintenance de la SNCF" et "250 agents de la sûreté ferroviaire" de la SNCF mobilisés "jusqu'à nouvel ordre", ainsi que "50 drones" et des survols d'hélicoptères par la gendarmerie, a par ailleurs souligné le ministre des Transports.

Le coût de ces sabotages va "très probablement" se chiffrer en millions d'euros, entre "les pertes commerciales" et "les dépenses de réparation", a estimé le ministre sur RTL. Et "il est hors de question que cela ait un impact directement sur le billet", a-t-il ajouté en réponse à une question sur des répercussions éventuelles au niveau des tarifs.

La maire de Paris voudrait "garder" la vasque olympique et les anneaux de la Tour Eiffel

La maire de Paris Anne Hidalgo veut "travailler" sur la possibilité de "garder" après les JO la vasque olympique et les anneaux olympiques accrochés à la Tour Eiffel, a-t-elle dit lundi sur radio France Bleu Paris.

Il y a "trois symboles sur lesquels on doit se pencher: les anneaux olympiques sur la Tour Eiffel", la vasque, "objet extraordinaire et magnifique", et les statues des dix femmes françaises apparues sur la Seine dans le tableau "sororité" de la cérémonie d'ouverture, a énuméré la maire de Paris.

Ces dernières "auraient toute leur place dans Paris, notamment dans le XVIII^e arrondissement" (nord de la capitale), a-t-elle précisé.

"Ces trois objets artistiques, symboliques, magnifiques méritent toute notre attention. Je ne peux pas dire aujourd'hui qu'ils resteront, car je ne suis pas la seule à décider", mais ils font partie "d'un héritage des Jeux qu'on aura envie de garder", a affirmé l'élue socialiste.

La vasque aux allures de montgolfière, allumée lors de la cérémonie d'ouverture par l'ancienne athlète Marie-José Pérec et le judoka Teddy Riner, restera accessible gratuitement au Jardin des Tuileries jusqu'à la clôture des Jeux le 11 août.

Son succès populaire a été immédiat.

Quelque 10.000 personnes pourront ainsi la voir de près quotidiennement, avec une jauge de 3.000 personnes présentes simultanément, selon le Comité d'organisation des JO-2024 (CoJo). La billetterie a été prise d'assaut: dès dimanche matin, plus aucun créneau de réservation n'était disponible sur le site dédié.

En l'exposant là, les organisateurs ont voulu laisser la flamme - en réalité un jeu de lumière projeté sur un "nuage d'eau" - "à portée de main du public" en journée, avant qu'elle ne s'élève à 60 mètres du sol à la nuit tombée.

Un anneau-flamme "100% électrique", vante son concepteur, EDF, pensé pour "rendre l'objet le plus accessible", "visible" et "ouvert possible", a expliqué samedi son designer, Mathieu Lehanneur. Ce dernier l'a imaginé dans un clin d'oeil à l'"histoire" de la montgolfière, invention française pré-révolutionnaire (1783).

M. Lehanneur a aussi souligné sur France Bleu Paris que la Tour Eiffel, qui initialement "n'était pas là pour durer", est "finalement toujours là et est devenue un symbole très fort".

Les Européens, nouveaux rois du BMX Freestyle Park

Longtemps dominé par les Etats-Unis et l'Australie, le BMX Freestyle Park voit depuis quelques années l'arrivée au sommet de jeunes champions issus du Vieux Continent, grâce à l'engouement populaire autour de la discipline et la multiplication des infrastructures.

Mardi et mercredi, sur les rampes de La Concorde, les favoris pour l'or s'appelleront Anthony Jeanjean, Kieran Reilly ou encore Marin Rantes: un Français, un Anglais et un Croate, biberonnés aux exploits des pionniers du sport, pour la plupart Américains.

"J'ai connu le BMX quand j'avais 10 ans au Festival international des sports extrêmes (Fise) de Montpellier. La compétition était l'événement le plus attendu de la semaine et le public était déchaîné", se souvient l'Héraultais Anthony Jeanjean, âgé de 26 ans.

A l'époque, la légende américaine Dave Mirra brille en virevoltant sur les rampes du monde entier et démocratise le BMX Freestyle Park grâce à son style spectaculaire et une série

de jeux vidéo qui porte son nom.

"C'était le sport le plus impressionnant. Je voulais faire comme eux, réaliser les mêmes prouesses techniques. Mes parents ont eu l'idée de m'acheter un vélo comme cadeau d'anniversaire juste après", raconte Jeanjean, désormais jeune homme musclé à l'accent chantant.

Quinze ans plus tard, il s'est offert l'étape de Coupe du monde du circuit organisée au Fise en mai, devant un public plus nombreux que jamais et complètement acquis à la cause de la chance de médaille olympique locale.

"Ce qui a tout changé en France, ce sont les infrastructures. Quand j'étais ado, je partais dans les bois et je faisais des bosses pour m'entraîner. Maintenant, j'ai un +Park+ de classe mondiale juste à côté de chez moi", explique Jeanjean.

"Cela s'est fait petit à petit, mais maintenant on arrive à prendre les devants sur des pays anglo-saxons. Le niveau a explosé", ajoute-t-il. Au lendemain de l'inscription du sport aux JO de Tokyo, la France a même

inauguré un pôle dédié à Montpellier en 2020.

Trop juste pour permettre à Jeanjean de s'illustrer au Japon - il a terminé 7^e, loin derrière l'Australien Logan Martin, en or - mais au bon moment pour espérer briller quatre ans plus tard, lors des Jeux en France.

Pas de chance pour le contingent français, plusieurs autres pays d'Europe sont tombés amoureux en même temps de cette discipline extrême, née dans les années 1970 de la passion des jeunes californiens pour la motocross.

La Grande-Bretagne a placé deux représentants sur les podiums olympiques en 2021 (Declan Brooks en bronze chez les hommes et Charlotte Worthington en or chez les femmes) et ambitionne de faire encore mieux à Paris.

Kieran Reilly, 23 ans et champion du monde en titre, est le premier rider de l'histoire à avoir réussi à retomber correctement après un +triple flair+, figure qui consiste à réaliser trois rotations complètes vers l'arrière (+backflip+) et une à 180 degrés.

"Addict à l'adrénaline" offerte par le sport, il a déménagé en 2019 de Newcastle à Corby, au sud de l'Angleterre pour s'entraîner dans l'une des plus grosses aires urbaines d'Europe et fera office de grand rival de Jeanjean à La Concorde pour l'or.

"J'aimerais être le premier homme européen titré aux Jeux en Freestyle", a-t-il dit à l'AFP. "Avec Anthony, on est des concurrents mais on s'admire aussi beaucoup. Il me pousse vers le haut et je pense que c'est pareil pour lui", a-t-il ajouté.

A Budapest en juin, lors du dernier tournoi qualificatif pour les JO, les deux hommes ont pris l'or et l'argent, le Français s'imposant de justesse grâce à une régularité et un sang-froid exemplaires.

Tous deux laissent entendre depuis des mois qu'ils ont gardé des figures inédites sous la pédale pour la finale mercredi afin d'impressionner les juges. C'est donc avant tout le public de La Concorde qui devrait sortir gagnant de l'événement.

Tournoi olympique de football L'Irak, ultime étape avant les quarts de finale

Le Onze national croisera le fer, ce mardi à partir de 16 heures au stade Allianz Riviera à Nice, avec la sélection irakienne pour le compte de la troisième journée du groupe B du tournoi de football des Jeux olympiques Paris-2024. Simultanément se jouera l'autre match de la poule entre l'Argentine et l'Ukraine programmé à Lyon.

Un match de grande importance pour les Lionceaux de l'Atlas qui, pour éviter tout calcul, sont tenus de s'imposer pour assurer leur qualification en quart de finale, tour que les équipes nationales à travers l'histoire des Olympiades n'ont pu atteindre qu'une seule fois lors de

l'édition de Munich en 1972.

Après deux matches, les quatre équipes de la poule B, Maroc, Argentine, Ukraine et Irak, sont chacune à une victoire et une défaite. Les poulains de Tarik Sektioui avaient créé la sensation en s'offrant par 2 à 1 au match inaugural l'Argentine, mais ils ont raté le coach devant l'Ukraine en s'inclinant aux ultimes souffles de la partie sur le score étriqué de 2 à 1.

A signaler en dernier lieu que la confrontation Maroc-Irak sera sifflée par l'arbitre brésilien Ramon Apati.



Elimination d'entrée des sportifs marocains aux Olympiades de Paris

Seul Ramzi Boukhiam sauve la face



Le surfeur marocain Ramzi Boukhiam s'est qualifié, dans la nuit de dimanche à lundi à Teahupo'o (Tahiti), pour le troisième tour de

l'épreuve du surf, comptant pour les Jeux olympiques Paris-2024.

Boukhiam a pris le meilleur sur le Salvadorien Bryan Perez avec un score total de

14,60 pts, contre 12,60 pts pour son adversaire.

Le surfeur marocain sera opposé lors du troisième tour au Brésilien Joao Chianca.

La Marocaine Yasmine Mouttaki a été éliminée, dimanche, en 16es de finale de l'épreuve de boxe (50 kg). Mouttaki s'est inclinée face à la Philippine Aira Villegas sur décision unanime des juges (5-0).

La Boxe nationale est également représentée lors de ces Jeux par Khadija El Mardi (75 kg) et Widad Bertal (54 kg).

L'escrimeur marocain Hossam El Kord n'est pas parvenu, lui aussi, à franchir, dimanche, les 16èmes de finale de l'épreuve de l'épée individuelle. El Kord s'est incliné face au Kazakh Ruslan Kurbanov sur le score de 15 à 13.

Le même sort a été réservé à la fleuretiste Youssra Zakarani qui n'a pas pu suivre le rythme de la Polonaise Jelinska Martyna pour s'incliner sur le score de 15 à 3.

De leur côté, les judokas marocains engagés ce dimanche sont sortis bredouilles, après l'élimination de Soumiya Iraoui (- 52 kg) par la Chypriote Sofia Asvesta par 1 à 0 et d'Abderrahmane Boushita (- 66 kg) par

l'Israélien Baruch Shmailov (1 à 0).

En sports équestres, la cavalière marocaine Nour Slaoui, avec son cheval "Cash in Hand", a amélioré son classement au concours complet individuel en se hissant à la 43ème place (60,40 pts de pénalité) au terme de l'épreuve du cross-country, après s'être classée à la 48ème place samedi lors du concours de dressage. En aviron, la Marocaine Majdouline El Allaoui a échoué à se qualifier pour les quarts de finale en occupant la 5ème place des repêchages avec un temps de 8:42,07.

Pour sa part, la nageuse marocaine Imane El Barodi, engagée au 100 m brasse, a été éliminée dès la phase des séries, en dépit de la 2ème place qu'elle a occupée lors de la première série. Le chrono qu'elle a signé (1:14,57), le 34ème au total, a été insuffisant pour entrevoir les demi-finales.

Le Maroc participe aux Jeux olympiques Paris-2024 avec une délégation comprenant 60 sportifs (42 hommes, 18 femmes) représentant 19 disciplines.

Participer aux JO, "déjà une victoire" pour des sportifs palestiniens

Leur parcours s'est arrêté dès dimanche, mais le boxeur Wassim Abou Sal et le nageur Yazan Al Bawwab, deux des huit athlètes de la délégation palestinienne, ont exprimé leur fierté de participer aux Jeux olympiques de Paris, y voyant "déjà une victoire".

Abou Sal, 20 ans et premier boxeur palestinien à participer aux JO, s'est incliné aux points face au Suédois Nebil Ibrahim en 16e de finale (- 57 kg). "Les Jeux olympiques sont déjà une victoire pour la Palestine", a estimé le jeune sportif.

Montrant le drapeau palestinien sur son maillot, Abou Sal a déclaré à l'AFP: "Je représente ce drapeau, ce peuple, les prisonniers, les blessés et les martyrs. Je suis désolé d'avoir perdu aujourd'hui, mais je vous promets que je m'entraînerai jour et nuit pour les années à venir jusqu'en 2028 afin de hisser le drapeau palestinien sur les podiums."

Lors de la cérémonie d'ouverture vendredi, le boxeur portait une chemise blanche brodée d'avions de chasse noirs larguant des bombes sur des enfants jouant au foot, et sur le col, des rameaux d'olivier.

D'après le dernier bilan du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas pour la bande de Gaza dimanche, 39.324 personnes sont mortes, principalement des civils, dans le territoire palestinien depuis le début de la guerre avec Israël, désormais dans son dixième mois.

Autre Palestinien en lice dimanche, le nageur Yazan Al Bawwab, 24 ans, a été éliminé en séries



du 100 m dos, mais pense que sa participation a mis en lumière son peuple et donnera un élan à ses compatriotes sportifs.

"J'ai eu un moment rien que pour la Palestine, une ligne d'eau pour la Palestine. Je pense que c'est mon message de paix. Nous essayons de faire comprendre au monde que nous sommes des êtres humains. Je veux faire du sport comme tout le monde (...). Nous voulons faire du sport comme tout le monde", a-t-il déclaré aux journalistes après sa course.

"Je ressemble à un enfant de Gaza et le fait est que, grâce au sport, vous m'écoutez et vous vous intéressez à ce que je dis, alors que personne ne s'intéresse à ce que disent les Palestiniens, c'est donc mon message de paix", a ajouté celui qui a nagé avec un petit drapeau palestinien peint sur le torse.

La France battue, les Etats-Unis et l'Espagne qualifiés

Match fou entre l'Australie et la Zambie

La France s'est inclinée face au Canada 2-1, les Etats-Unis et l'Espagne se sont qualifiés pour les quarts de finale du tournoi féminin des Jeux de Paris, à l'issue de la deuxième journée de la phase de groupes dimanche durant laquelle l'Australie a battu la Zambie dans un match fou.

Les Bleues de Hervé Renard ont cédé à la 12e minute du temps additionnel face au Canada à Saint-Étienne pour s'incliner 2-1 et laissent échapper provisoirement la qualification pour la phase éliminatoire qu'elles pensaient pourtant tenir face à leur bête noire aux Jeux olympiques.

Marie-Antoinette Katoto, intenable depuis le début du tournoi, a ouvert le score en première période, avant que Jessie Fleming n'égalise à l'heure de jeu et que Vanessa Gilles ne crucifie dans le temps additionnel.

La défenseure de Lyon permet au Canada, tenant du titre, de rester en vie dans ce tournoi, malgré la sanction de six points, infligée à la suite de l'affaire d'espionnage par drone de l'équipe de la Nouvelle-Zélande.

Pour la qualification, tout se jouera lors de la troisième journée du groupe, mercredi, durant la

quelle la France (3 points) affrontera la Nouvelle-Zélande (0 points) et le Canada (0 points) la Colombie (3 points).

Dans l'autre rencontre du groupe, les Colombiennes se sont relancées en battant la Nouvelle-Zélande 2-0.

L'affiche de la journée s'est tenue à Marseille entre les Etats-Unis et l'Allemagne en quête de rédemption.

Et les Américaines ont frappé un grand coup en terrassant les Allemandes 4 buts à 1. Avec deux victoires en deux rencontres, les joueuses de Emma Hayes, impressionnantes, sont assurées de participer aux quarts de finale du tournoi.

Dans ce groupe B, l'Australie, prétendante à une médaille, n'est pas passée loin de l'élimination face à la Zambie, dans un match complètement fou terminé sur le score de 6-5 en faveur des "Matildas".

La Zambie menait pourtant 5 buts à 2 à la 56e minute grâce à un triplé de sa star Barbra Banda en première période et un doublé de sa coéquipière Racheal Kundananji. Mais les Australiennes sont parvenues à inscrire cinq buts en une demi-heure, dont deux doublés pour Stephanie Catley et Michelle Heyman.

À l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

**Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.**

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur
attachement au Glorieux Trône Alaouite.

